

## **Numérisation de l'Instruction provisoire pour l'emploi et l'escrime du sabre**

**Titre :** Instruction provisoire pour l'emploi et l'escrime du sabre

**Auteur :** école d'application de cavalerie (ancien nom de l'école de Saumur)

**Type :** manuscrit dupliqué

**Date de rédaction :** 1901

Ce document est téléchargeable à cette adresse :

[http://www.ffamhe.fr/sources/ins\\_prov\\_sabre\\_1901.pdf](http://www.ffamhe.fr/sources/ins_prov_sabre_1901.pdf)

La mise en ligne de cette numérisation entre dans le cadre du projet PALAS et l'ouvrage rejoint la Collection PALAS :

[http://www.ffamhe.fr/collection\\_palas](http://www.ffamhe.fr/collection_palas)

Ecole d'application de Cavalerie.

Instruction provisoire  
pour  
l'emploi et l'escrime  
du sabre.

---

*Nota* : Cette instruction restera en vigueur jusqu'à l'apparition  
du règlement actuellement en préparation.

# Instruction pour l'emploi et l'escrime du sabre.

---

## Recommandations aux Officiers

---

L'emploi du sabre ayant une importance presque égale à celle de l'équitation, au point de vue du combat, sera enseigné par les Officiers.

M. M. les Officiers devront être convaincus de ce fait, que nos succès de cavalerie dans les guerres de l'Empire ont été dus en grande partie à la façon remarquable dont nous nous servions du sabre. C'est pour avoir durement senti les pointes de nos cavaliers que toutes les cavaleries ennemies fuyaient devant nous.

C'est, au contraire, pour avoir laissé tomber ces traditions dans l'oubli et pour être allés au combat avec des hommes moins bien dressés à l'emploi de l'arme blanche, que bien des engagements de cavalerie, en 1870, tels que ceux de Lionville et de Bugancy, ont été indécis, alors qu'ils eussent dû être des succès pour nous.

C'est une constatation qui ressort de la comparaison des pertes infligées à l'adversaire dans les campagnes de l'Empire et dans les guerres modernes, notamment en 1870.

En effet, dans la mêlée de Sille-sur-Yron qui dura vingt minutes, la cavalerie prussienne qui engagea, d'après les situations officielles, 3080 cavaliers contre 2900 cavaliers français, n'eut,



en tout, que 48 officiers et 310 hommes hors de combat, dont une proportion n'est pas faible de tués.

Par contre, à Austerlitz, dans l'engagement que le 13<sup>e</sup> Chasseurs (alors Chasseurs de la Garde) eut avec les Chevaliers-Gardes, ceux-ci perdirent 50 p. % de leur effectif. La mêlée dura à peine un quart d'heure, et cependant les Chevaliers-Gardes, bien qu'ils fussent cuirassés, sur 480 hommes engagés, eurent, d'après les documents officiels Russes, 16 officiers et 200 hommes tués ou blessés. C'est que nos cavaliers d'alors savaient se servir de la pointe et que chaque coup mettait un homme à terre!

Au reste, la cavalerie allemande, elle aussi, a constaté que ses cavaliers avaient été tout à fait insuffisants dans l'emploi de leurs armes, en 1870.

Les rapports officiels déclarent que les cavaliers de la fameuse charge Bredow, alors qu'ils revenaient poursuivis par les nôtres, ne se servaient pas de leurs lances et qu'il fallait que leurs officiers les excitassent à riposter.

Le Général de Pelet-Narbonne a fait la même constatation pour un escadron de son régiment, le 6<sup>e</sup> Uhlans, qui, à S. P. rary, poursuivant des spahis, se contentait de chevaucher avec eux, sans leur faire le moindre mal.

La supériorité des cavaliers de l'Empire sur ceux de 1870 provenait de ce que, à l'époque de la Révolution, où il était de mode d'imiter ce qu'avait fait la République Romaine, on s'inspira de l'exemple des Consuls Romains, notamment de Scipion et de Marius; on apprit aux hommes à se servir de la



pointe, instruction que Napoléon maintint et à laquelle il attachait une importance toute particulière.

« Les coups qui tuent sont les coups de pointe, dit de Brack, les autres ne font que blesser. Pointez, pointez le plus que vous pourrez. Dans les premières guerres d'Espagne, nos dragons se firent, avec leurs coups de pointe, une réputation qui démoralisa les troupes espagnoles et anglaises. » Et cette impression fut telle qu'il existe une curieuse correspondance d'un officier Anglais de cette époque, qui accuse nos cavaliers de déloyauté pour employer, contrairement aux usages établis, le coup de pointe qui tue, au lieu du coup de sabre qui blesse.

C'est aussi une constatation qu'avait faite le Général Camperon qui écrivait en 1869 :

« Les coups qui tuent sont les coups de pointe, les autres ne font que blesser. C'est en appliquant ce principe que dans les guerres d'Espagne, nos cavaliers se firent une réputation terrible parmi les troupes espagnoles et anglaises. C'est en l'appliquant encore qu'ils auront raison des cavaliers allemands qui sont tous contre-pointeurs. »

Enfin, l'importance d'une bonne instruction dans l'emploi de l'arme blanche a été également constatée en Allemagne par le Général von Schmidt, qui reconnaissait sur ce point la supériorité de nos cavaliers et qui essaya d'y dresser les cavaliers allemands.

« Le cavalier, dit-il dans ses instructions, qui a appris l'es-  
« l'escrime du sabre sera, dans la mêlée, supérieur à son

adversaire, pour peu toutefois qu'il soit bon cavalier. Il me suffi-  
« ra de citer à l'appui de mon opinion l'exemple donné en 1813,  
« 1814, 1815, par la cavalerie française, dont les chevaux étaient  
« pour la plupart des chevaux pris aux agriculteurs et aux mai-  
« tres de poste, par cette cavalerie française, qui ne se composait  
« que de cavaliers naturellement médiocres, dont l'instruc-  
« tion était incomplète, mais qui rachetaient, en grande partie, ces  
« graves défauts par une habileté réelle en fait d'escrime, de cette  
« escrime qui a toujours été en grand honneur dans la cavalerie  
« française, par cette habileté qui, à maintes reprises et dans maints  
« combats, comme celui de Siebertsvolkowitz, par exemple, lui per-  
« mit de tenir victorieusement tête à la cavalerie prussienne, à  
« la cavalerie russe, toutes deux cependant composées de cavaliers  
« plus expérimentés; je crois qu'on pourrait tirer des exemples ana-  
« logues de l'histoire de la dernière guerre.

Aussi, se basant sur l'expérience du passé, M. M. les  
Officiers se pénétreront de l'idée qu'un homme qui ne se sert pas  
tous les jours de son sabre, comme de son cheval, n'est pas un ca-  
valier de combat. Le sabre, en effet, est une arme fort lourde, qui  
exige une gymnastique continuelle du poignet et des muscles,  
dont l'utilisation à cheval demande une adresse que le cavalier  
n'acquiert que par des exercices incessants et que la moindre in-  
terruption de travail lui fait perdre.



# Matériel

Chaque escadron peut constituer le matériel suivant:

- 1<sup>o</sup>) 25 sabres en bois. - Ces sabres seront recouverts d'une lanière hors de service, cousue très serrée, pour les rendre moins cassants;
- 2<sup>o</sup>) 25 masques - de contre-pointe;
- 3<sup>o</sup>) 25 plastrons - constitués avec des vestes hors de service rembourrées.
- 4<sup>o</sup>) 10 lances - en frêne ou en bambou terminées par une boule de caoutchouc (une balle de tennis)
- 5<sup>o</sup>) des plateaux. - destinés à recevoir des blocs de terre glaise. L'utilité de la terre glaise est d'habituer les hommes à sentir leur pointe pénétrer dans un corps solide.
- 6<sup>o</sup>) des mannequins. - faits avec des dolmans hors service, de la taille d'hommes à cheval, à pied, à genou ou couchés, pour représenter les divers objectifs qu'un cavalier trouvera en campagne. Ils seront plus ou moins fortement rembourrés, de manière à offrir à la pénétration des résistances différentes.
- 7<sup>o</sup>) des tourniquets mobiles. - supportant chacun 4 têtes, pour apprendre aux cavaliers à atteindre un but mobile.
- 8<sup>o</sup>) des têtes mobiles sur chandeliers. - pour la course au galop allongé.



# Théories aux hommes

---

Des théories seront faites dans les chambres ; elles auront pour but de rendre les hommes offensifs et de leur faire comprendre la supériorité du coup de pointe sur le coup de sabre.

« Attaquer sans parer » tel est le principe qu'on leur inculquera. En effet, l'homme, qui prend l'initiative de l'attaque, oblige forcément son adversaire à parer, et, aux allures vives, il n'a presque rien à craindre de la riposte qui arrivera trop tard.

Pour faire comprendre la supériorité du coup de pointe, on expliquera que cinq ou six centimètres de pointe suffisent pour atteindre les organes vitaux et tuer l'adversaire, tandis qu'une blessure par coup de sabre, si énorme qu'elle paraisse, est presque toujours cicatrisée en quelques jours.

Comme nos chasseurs sont appelés à combattre une cavalerie armée de la lance, on s'attachera à leur donner toute confiance en leur sabre. On leur expliquera qu'un lancier a tout avantage à attaquer un cavalier léger quand il est isolé. Ceux-ci doivent donc se grouper dans le combat. Partout ailleurs, quand ils se trouvent isolément en mission ils ont le devoir d'éviter le combat pour remplir avant tout leur mission. Toutefois, si un chasseur isolé se trouve forcé de combattre, dans un défilé par exemple, il n'hésitera pas à se jeter sur un lancier, en l'attaquant comme il est enseigné au combat contre la lance (page 12)

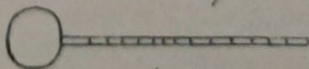
En un mot, on s'attachera par tous les moyens à mettre les cavaliers en confiance avec leur sabre, on leur rappellera que nos cavaliers de l'Empire ont battu toutes les cavaleries européennes avec le sabre bien que celles-ci eussent la lance.

On tiendra leur attention en éveil et on développera leur esprit de combativité par des exemples. On leur citera le M<sup>al</sup> des Logis Guindet du 10<sup>e</sup> Hussards, décoré de la main de Napoléon I<sup>er</sup>, pour avoir tué d'un coup de pointe le prince Louis de Prusse à Saalfeld, le 10 octobre 1806. On leur rappellera que les chasseurs d'Afrique s'étaient fait, au Mexique, une telle réputation par leur adresse au sabre qu'on les appelait les bouchers bleus (les carniceros azules) qu'en Crimée, les chasseurs d'Afrique passaient la revue des sabres après la charge, et que celui d'entre eux qui n'eût pas présenté son sabre rouge de sang se serait cru déshonoré.

## Emploi du sabre à pied et à cheval

---

L'emploi du sabre à pied, sera dirigé de manière à développer à la fois l'adresse et la vigueur du cavalier.

Pour rendre le cavalier adroit, l'instructeur, tenant à la main un fil de fer replié sur lui-même en forme de cercle, se placera près du mannequin et variera chaque fois  la position du fil de fer, exigeant que l'homme atteigne toujours avec la pointe l'intérieur du cercle.

Pour les coups de sabre, il tracera une ligne sur la terre glaise



ou sur le mannequin, en faisant recommencer le cavalier jusqu'à ce qu'il atteigne cette ligne.

Pour développer la vigueur de l'homme, on le soumettra à une sorte d'entraînement, de manière à ce qu'il arrive à donner au moins soixante coups de pointe ou de sabre consécutifs avec la plus extrême vigueur. Pour cela, quand l'homme de recrue commencera à être familiarisé avec son arme, on commencera par lui faire donner quinze ou vingt coups consécutifs, en exigeant pour chacun d'eux, notamment pour les coups de sabre, l'effort maximum dont l'homme est capable. Puis, de semaine en semaine, on augmentera le nombre des coups, de manière à arriver au bout de deux mois à soixante coups. L'expérience prouve, en effet, qu'à la guerre un cavalier doit pouvoir se servir de son arme avec la plus grande énergie pendant au moins un quart d'heure, sans ressentir la moindre fatigue.

Enfin, comme dernier exercice on placera le cavalier sur un cheval très sage avec un mannequin devant lui, et on l'exercera à porter les différents coups.

Une fois le cavalier complètement instruit à pied, on le dressera à l'emploi du sabre à cheval. On commencera par répéter, à toutes les allures, tous les coups de pointe et de sabre, en exigeant toujours la plus grande correction dans la direction des coups.

Puis, on exercera les cavaliers aux exercices suivants:

1<sup>o</sup> Placer sur un petit carré quatre mannequins.

Le peloton étant formé par quatre, envoyer les quatre premiers, à raison d'un homme par mannequin, en exigeant qu'ils s'y portent par des diagonales. Chaque cavalier, dès qu'il a touché le mannequin



désigné, se retourne contre le suivant, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il ait frappé les quatre mannequins. Tout le peloton y passe ainsi successivement, par groupe de quatre.

Par la suite, on augmente le nombre des mannequins, et on en varie chaque jour l'emplacement, pour faire penser l'homme et le forcer à avoir toujours l'esprit en éveil.

2<sup>e</sup>: Exécuter la course au galop allongé en ligne droite contre des têtes placées sur chandeliers. — Sans cet exercice, on fera en sorte que les cavaliers allongent le galop, sans arriver jusqu'à la charge, et en restant toujours maîtres de leurs chevaux.

3<sup>e</sup>: Placer un mannequin sur un cheval en liberté et exercer les hommes à le pointer en le poursuivant. (2<sup>e</sup> exercice se fait de préférence avec des sabres en bois).

4<sup>e</sup>: Préparer les hommes à la mêlée en les dispersant dans un carré, où, des mannequins de toutes sortes sont placés en grand nombre disposés en quinconce et assez rapprochés les uns des autres.

## — Escrime du sabre —

### — Escrime à pied

#### I. — Instruction individuelle

Le cavalier étant muni d'un sabre en bois et d'un masque, prend la position en garde prescrite par le règlement et se place parallèlement à l'instructeur comme s'il croisait à cheval.

S'exercer aux coups suivants :

Coup de pointe en avant vers la droite

— d<sup>o</sup> — en avant vers la gauche

— d<sup>o</sup> — de côté à droite

— d<sup>o</sup> — de côté à gauche

coup de sabre en avant vers la droite

— d<sup>o</sup> — en avant vers la gauche

— d<sup>o</sup> — de côté à droite

— d<sup>o</sup> — de côté à gauche.

Puis les rôles sont inversés, de manière à habituer le cavalier aux parades et ripostes. Enfin, comme nous aurons à combattre une cavalerie qui, quand elle se sert du sabre, emploie beaucoup plus de coups de sabre que de la pointe, on exercera les hommes : aux coups d'arrêt suivants :

- 1<sup>o</sup> sur le coup de sabre en avant vers la droite,
- 2<sup>o</sup> sur le coup de sabre en avant vers la gauche
- 3<sup>o</sup> sur le coup de côté à droite.

(Voir les articles 100, 101, 102 du Règlement du 12 Mai 1899). En enseignant également la parade de Prime contre le coup de pointe en avant vers la gauche, et la parade de Seconde, contre le coup de pointe en avant vers la droite, dirigé dans la ligne basse.

## II. - Instruction mutuelle

### 1<sup>o</sup> de Pied ferme

(Voir les articles 104, 105, 106, du Règlement du 12 Mai 1899).



Né pas insister trop longtemps sur cette instruction de pied ferme, dès que les cavaliers ont compris le mécanisme de l'attaque et de la parade, passer à l'instruction en marchant.

### 2<sup>e</sup> En marchant

(Voir l'article 108 du Règlement du 12 Mai 1899).

Répéter le même exercice au pas gymnastique, pour bien faire comprendre au cavalier, que quand on est en marche, l'attaque simple et la riposte aussi simple que possible ont, seules, chance d'arriver.

### 3<sup>e</sup> Exercices d'assaut.

Les cavaliers ne seront admis à l'assaut que quand ils seront parfaitement instruits dans les exercices précédents.

Pour l'assaut ils prendront la position: En garde, prescrite par le règlement et cet exercice n'aura lieu qu'en marchant.

Les cavaliers se croiseront au pas accéléré, au pas gymnastique, et porteront à volonté le coup qui leur semblera convenable.

L'instructeur s'attachera à développer leur coup d'œil et exigera une grande correction dans toutes les attaques et les parades.

## Escrime à cheval

Les cavaliers ne seront admis à l'escrime à cheval que quand ils seront irréprochablement dressés à pied. En effet, la seule grosse difficulté de l'escrime à cheval est d'assurer la franchise des chevaux. Toute la question est donc d'avoir des hommes parfaitement instruits à pied et assez sûrs d'eux-mêmes pour ne pas donner d'à-coups aux chevaux et surtout pour ne pas les frapper par



maladresse.

Un excellent moyen d'habituer les cavaliers à faire attention à ne pas frapper le cheval de leur adversaire consiste, dans les assauts à cheval, à admettre cette convention, que tout cavalier qui frappe le cheval de son adversaire est considéré comme touché.

L'instructeur portera toute son attention sur les moyens de conduite; il exigera que les étriers soient complètement chaussés pour éviter les déplacements d'assiette, et il éliminera de cette instruction les chevaux trop impressionnables, dont les défenses pourraient se communiquer aux autres.

Pour éviter que les cavaliers ne ferraillent, il interdira tout engagement de pied ferme et il exigera que les chevaux soient à une des trois allures réglementaires.

Les cavaliers, étant placés aux extrémités du carré sur deux rangs se faisant face, il fera exécuter les exercices suivants:

1<sup>er</sup>) A l'indication: « Coup en avant vers la droite par un, marche » les N<sup>os</sup> 1. de chaque rang s'avancent à la rencontre l'un de l'autre. Le cavalier du 1<sup>er</sup> rang porte un coup de pointe en avant vers la droite. Le cavalier du 2<sup>e</sup> rang pare et riposte; il est libre de riposter par un coup en avant ou par un coup de côté, selon que l'adversaire est plus ou moins couvert. Puis, chaque cavalier, continuant à marcher, fait une demi-volte à droite pour revenir sur son adversaire. A la 2<sup>e</sup> contre, les rôles sont inversés; c'est le cavalier du 2<sup>e</sup> rang qui attaque et celui du 1<sup>er</sup> rang qui pare et riposte.

Ce mouvement est répété au trot et au galop, par deux, par quatre et par rang.

3<sup>e</sup>) À l'indication: « Attaque à droite ou attaque à gauche, par un, par deux, par quatre ou par rang, au pas, au trot, ou au galop, marche », les cavaliers exécutent ce qui est indiqué au paragraphe précédent, mais chacun d'eux est libre de prendre l'initiative de l'attaque ou de parer, ainsi que de choisir le genre de coup qu'il veut porter. Il agit selon son tempérament et selon l'occasion qui s'offre à lui. Le but de cet exercice est de développer l'initiative du cavalier et de lui donner du coup d'œil, tout en le laissant, lui et son cheval, jusq' à un certain point, sous la direction de l'instructeur.

3<sup>e</sup>) Poursuite — (Voir l'article 404 du Règlement du 12 Mai 1899).

En être très sobre, les cavaliers ayant généralement une main trop brutale et mettant trop facilement les chevaux sur les jarrets.

4<sup>e</sup>) Combat individuel. — Cet exercice est le complément de l'instruction du cavalier. (Voir le Règlement du 12 Mai 1899, art. 407, 408, 409, 410, 411).

Toute initiative sera laissée au cavalier, aussi bien pour les allures que pour la tactique à adopter. L'instructeur n'interviendra que pour empêcher les cavaliers de ferraiiller de pied ferme. Il exigera qu'ils soient toujours en mouvement. Car il ne s'agit pas, comme dans un assaut d'escrime, de faire des passes d'armes plus ou moins brillantes. L'objectif du cavalier militaire doit être de se débarrasser de son adversaire dès le premier choc, s'il se peut, pour courir immédiatement sus à un autre, et pour cela on l'exerce au combat par rang.

5<sup>e</sup>) Combat par rang. — Un des rangs est en bourgeoison, l'autre en veste. À l'indication « Combat » les deux rangs s'abordent



chacun cherchant à toucher un adversaire à la première rencontre.

Tout cavalier atteint, crie: « Touché » et va se ranger à l'extrémité du carré.

Le cavalier, qui a frappé un adversaire, se précipite immédiatement sur un autre, et ainsi de suite; plusieurs cavaliers combinant au besoin leurs efforts contre un seul cavalier du rang opposé.

Le but de chaque rang est de détruire le rang opposé dans le minimum de temps.

Le combat cesse, dès que tous les cavaliers d'un rang ayant été touchés se sont retirés du combat. Cet exercice exige une grande surveillance et beaucoup de fermeté de la part de l'instructeur pour éviter les tricheries et le désordre, mais il est indispensable pour donner de la tête aux cavaliers et les rendre mordants au combat.

## Sabre contre lance

---

Pour préparer nos cavaliers au combat contre la cavalerie allemande, qui est armée de la lance, on exercera dans chaque escadron, (dans les régiments non armés de la lance) un certain nombre de gradés ou de cavaliers de choix à l'emploi de la lance. Ils devront savoir exécuter tous les coups prescrits par le Règlement, mais dans le combat individuel qu'ils auront à soutenir avec les cavaliers armés du sabre, ils ne devront employer que les coups de pointe.



# I. Escrime à pied.

Même progression que pour l'escrime sabre contre sabre.

1<sup>o</sup> de pied ferme

2<sup>o</sup> En marchant (pas acclési et pas gymnastique)

Pour l'instruction à pied, un excellent moyen d'habituer les hommes à combattre la lance, avec leur sabre de combat en fournissant vraiment la riposte aussi fortement qu'elle doit l'être, consiste à faire aborder par le cavalier un mannequin armé d'une lance.

Cette lance est maintenue sur le côté droit du mannequin un peu au-dessus de la hanche par une forte courroie. L'instructeur placé derrière le mannequin, tenant solidement le sabot de la lance, dirige la pointe dans la direction qui lui convient et commande à l'homme d'attaquer le mannequin, soit en avant vers la droite, soit en avant vers la gauche. Le cavalier s'avance, pare le coup de lance et riposte comme on le lui indique.

## Parades contre la lance

Les parades à employer sont: la Première, la Seconde, la Tierce.

Pour faciliter l'exécution de la parade, quelle qu'elle soit, le cavalier doit pencher le corps en avant en tendant le bras, de

manière à aller chercher l'arme adverse le plus loin possible pour la détourner.

Parade du coup de lance en avant et à droite: -

1<sup>re</sup> Parade:

a). Si le lancier pointe à hauteur de ceinture ou au-dessus, parer Seconde, c'est à dire glisser son sabre sous la lance, la relever, et l'écarter à droite.

Après la parade, riposter soit par un coup de pointe à la poitrine, soit un coup de sabre de revers sur la main du lanceur en tournant la main les ongles en dessus, et en glissant le long de la hampe.

b). Si le lancier pointe très-bas, parer Seconde, en frappant violemment de haut en bas sur la hampe et en l'écartant à droite.

Riposter par un coup de pointe à la poitrine, par dessous ou par dessus la hampe.

2<sup>de</sup> Parade du coup de lance en avant et à gauche: -

Le cavalier attend son adversaire en prenant la garde de Prime, le bras tendu, le tranchant en avant, la pointe basse, la garde contre l'encolure du cheval.

Il pare Prime en ayant soin de bien relever la lance, en l'écartant à gauche.

Il riposte par un coup de pointe à la poitrine ou au flanc.

Cette parade, demande de la force dans le poignet, mais elle est assez facile si l'on pare bien avec le tranchant; et c'est la seule vraiment pratique de ce côté, car elle écarte le coup de lance dans tous les cas, qu'il soit pointé haut ou bas.



3<sup>e</sup> Le lancier se présente en arrière à droite. —

Le retourner sur sa selle et prendre la garde de Prime en arrière à droite. Cette position est indispensable, le cavalier doit attendre son adversaire, le bras tendu en arrière obliquement, la pointe un peu basse.

Au moment où le lancier arrive à portée, parer Prime en élevant la lame à droite et riposter par un coup de pointe.

1<sup>e</sup> Le lancier se présente en arrière à gauche. —

Le cavalier ne doit jamais se laisser aborder de ce côté; il doit se retourner et présenter son côté droit toujours. Dans ce cas c'est la conduite de son cheval qui est sa défensive.

Nota: Pour faciliter ses parades, chaque fois que le cavalier se trouve attaqué par derrière, il doit se laisser poursuivre un instant et mettre son cheval sensiblement à la même allure que le lancier, en prenant la position de garde prescrite. Qu'il n'oublie pas ceci: moins la différence de vitesse entre les chevaux des deux adversaires est sensible, plus on a de facilités pour parer, car le coup n'arrive, pour ainsi dire que progressivement.

Dès que le cavalier, au contraire, a pris le contact de la lance avec son sabre, il doit ralentir assez vite son cheval en faisant sa parade, de manière à pouvoir riposter.

Pour toutes ces parades, il est nécessaire de les faire le bras bien tendu, en appuyant fortement sur la lance.

### Parades du coup de hamppe

Lorsque le lancier se sent servi de trop près, il use parfois d'un

moyen de défense qui consiste à frapper vivement avec la hampe de son arme, soit son adversaire, soit la tête du cheval de celui-ci.

Le coup de hampe étant très violent, il est nécessaire de pouvoir le parer ou tout au moins l'atténuer.

1<sup>er</sup> Coup de hampe contre le cavalier: -

Le coup de hampe dirigé contre le dos du cavalier est peu à craindre: la carabine le protège suffisamment. Le cavalier éprouvera un choc violent, mais non d'importance, surtout s'il baisse la tête au moment où il voit le coup arriver.

Le coup dirigé contre la figure ou la poitrine peut être très douloureux, au point de jeter le cavalier à bas de son cheval: il faut donc le parer.

Pour cela, placer le sabre devant le corps, le bras tendu, le tranchant en avant, la pointe plutôt basse, légèrement inclinée en avant, la garde à hauteur des yeux. C'est à peu près la parade de Prime. -

Le sabre doit être incliné en avant de telle sorte que, le coup de hampe frappant le tranchant, glisse le long du fer et vienne s'arrêter sur la coquille. - C'est le principe de toutes les parades: ramener l'arme adverse contre la garde, c'est à dire, à l'endroit où l'on a toute sa puissance, pour la mieux écarter. -

2<sup>es</sup> Coups de hampe contre la tête du cheval: -

Le lancier donne le coup, surtout lorsqu'il est attaqué par derrière, et cherche à arrêter ainsi l'élan de son adversaire, en effrayant son cheval, car le cheval qui a reçu le coup n'ose plus



approcher le lancier.

Il est facile de voir quand le lancier se prépare à donner un coup de hampe. Le cavalier doit immédiatement se pencher en avant le plus possible, le bras tendu, et exécuter la parade ci-dessus décrite en mettant la garde à hauteur et un peu au dessus de l'oreille du cheval, le tranchant en avant, la pointe légèrement inclinée vers le sol.

### Attaque du lancier par derrière. -

Nous disons à l'escrime à cheval que la tactique du cavalier armé du sabre devait être de serrer de près le lancier, et que pour y arriver il fallait, après avoir évité son attaque, soit par une parade, soit par un simple écart du cheval, l'attaquer par derrière.

Le côté le plus favorable pour attaquer est peut être le côté droit du lancier, c'est à dire aborder le lancier en arrière à droite, car le coup de pointe est moins assuré de ce côté. Néanmoins on peut être amené à aborder le lancier par le côté gauche, c'est à dire en arrière à gauche, par exemple, si le lancier poursuivi tourne sans cesse à gauche. Il y a donc deux cas à considérer :

#### 1<sup>o</sup> Attaquer le lancier en arrière à droite. -

Le cavalier poursuit son adversaire assez près pour l'empêcher de faire volte-face. Au moment de l'aborder, s'approcher progressivement le corps très penché en avant en cherchant à saisir la lance avec le sabre, dès qu'on l'a prise, l'écarter vivement par une parade de Prime, en se jetant d'un bond sur le lancier qu'on attaque d'un coup de pointe au flanc. Si l'on ne réussit pas son premier coup de pointe, rester botte à botte avec le lancier devenu impuissant et

qu'on peut pointer à loisir.

2<sup>e</sup>: Attaquer le lancier en arrière à gauche:—

Même procédé en se servant cette fois des parades de tierces ou de seconde, suivant que le lancier pointe haut ou bas. Dès qu'il a saisi la lance avec son sabre, le cavalier ne la lâche plus jusqu'à ce qu'il soit arrivé au botte à botte: il continue alors de galoper à côté de son adversaire qu'il pointe au flanc, ou le met hors de combat par des coups de sabre sur les mains.

## Escrime à cheval

---

(Voir les articles 112, 113, 114, du Règlement du 12 Mai 1899.)

### Observation générale

---

Le cavalier armé du sabre ne doit pas oublier ceci:

Le lancier est également fort des deux côtés, mais sachant que le côté gauche est le côté faible du cavalier armé du sabre, et que le coup de lance est difficile à parer de ce côté, il cherchera souvent à aborder par ce côté faible.

Le cavalier armé du sabre, averti, doit donc, à moins d'être sûr de lui, faire le contraire et toujours mettre le lancier à sa droite.

Exactique: Deux cas à considérer.

1<sup>o</sup> Le cavalier chargé pour aborder le lancier.—

2<sup>o</sup> Le cavalier est libre de son allure.—



### 1<sup>re</sup> Le cavalier charge: -

Dans ce cas le cavalier ne doit pas songer à parer le coup de lance; il n'aurait jamais le temps. En plus les différents mouvements de bras qu'il serait entraîné à faire n'auraient pour résultat que d'exposer davantage sa poitrine au coup.

Le cavalier doit chercher à se glisser sous la lance en se baissant. - Pour cela il se penche le plus possible, sur l'encolure de son cheval, la tête contre le côté gauche de l'encolure, en tendant horizontalement le bras droit en avant dans la direction de l'adversaire: la main droite doit presque dépasser la tête du cheval.

Dans cette position, le cavalier est presque abrité par la garde de son sabre et n'offre aucune partie vitale au coup de l'adversaire qui, s'il ne pointe pas très bas, a bien des chances de le manquer. -

### 2<sup>re</sup> Le cavalier est libre de son allure: -

Pour savoir ce qu'il a à faire, le cavalier armé du sabre doit se rappeler quelle est la tactique du lancier: celui-ci, qui craint surtout d'être serré de près, préfère fondre à toute vitesse sur son adversaire, parce qu'il sait qu'à cette allure, le cavalier armé du sabre, ne pourra pas parer son coup de pointe, et l'approchera bien difficilement.

Le cavalier armé du sabre adoptera donc la tactique inverse, aller à une allure modérée, et chercher à tout prix le corps-à-corps, qui neutralisera la longueur de l'arme adverse.

Pour cela, rester constamment maître de son cheval, modérer plutôt l'allure en arrivant sur le lancier et, au moment de le croiser, s'en écarter brusquement en faisant rapidement demi-tour de

son côté (ranger vivement les branches), et se précipiter pour l'aborder par derrière.

Tout en s'écartant, il peut être nécessaire de parer le coup de lance, soit par la parade de Prime, soit par la parade de Cinq, suivant le côté par lequel le cavalier aborde son adversaire.

---



*Louche*

ÉCOLE DE CAVALERIE.

---

COURS

de

HARNACHEMENT.

---

# Cours de harnachement.

## But du cours.

Le Ministère de la guerre a prescrit à la date du 8 Mars 1890 qu'un cours sur le harnachement serait fait à partir de 1891 aux élèves de l'École d'application de Cavalerie.

Le but du cours est donc de familiariser les officiers avec les détails de la fabrication du harnachement; de leur faire connaître les différents modèles qui ont été en usage dans la cavalerie française depuis le 1<sup>er</sup> Empire, et les idées qui ont présidé aux transformations; d'étudier les harnachements en usage dans les principales cavaleries d'Europe, et, par l'étude des poids comparés, de voir que l'objectif est partout d'alléger la charge portée par le cheval.

## De l'atelier d'armurerie.

Avant 1846, les arçons des selles de cavalerie étaient livrés à l'Etat par les fournisseurs du harnachement qui achetaient où bon leur semblait cette pièce importante à laquelle est subordonnée la conservation du cheval.

Cet état de choses avait produit de si déplorable résultats, notamment en 1840, lors des armements extraordinaires occasionnés par la question d'Orient, que le Comité de cavalerie proposa, en même temps que l'adoption du modèle du harnachement 1845, de fonder, à l'exemple de plusieurs puissances militaires, un atelier régi par l'Etat, où l'on confectonnerait tous les arçons de troupe à cheval, pour les mêmes motifs qui font redouter la fabrication des armes de guerre.

Malgré tous les sophismes qui furent exposés contre le vœu du Comité de cavalerie, l'atelier d'armurerie fut créé par le Ministère de la guerre d'abord, et la France, qui entretenait sur pied un effectif de 70.000 chevaux, ne fut plus en dessous du niveau des états militaires voisins, lesquels ne livrent pas aux appétits de la spéculation, un matériel considéré avec raison comme tout aussi important que les armes.

Il avait été un moment question de faire fabriquer les arçons dans les arsenaux de l'artillerie, bien que cette arme les tire moins de l'industrie privée, mais on préféra faire de l'atelier d'armurerie une annexe de l'École d'application de cavalerie afin que les officiers et les élèves de toutes

Harnachement. 1901. - 1<sup>re</sup> fascicule.



catégorielles qui se succèdent, chaque année, à Saumur puissent être initiés à tous les détails si complexes du harnachement, branche parfois négligée malgré son importance reconnue.

L'atelier d'armurerie est affecté à la confection des arçons pour le service de la cavalerie, à l'exécution des travaux d'étude relatifs au harnachement de l'arme, à la confection des pièces constitutives pour les besoins des corps de cavalerie, à la confection des divers effets et objets de harnachement nécessaires aux manèges des Ecoles militaires (Ecole Supérieure de Guerre, de Saumur et de St. Cyr depuis 1898) et aux dépôts de remonte de l'intérieur et de l'Algérie.

Les modèles d'arçons et d'effets de harnachement sont arrêtés par le Ministre de la guerre.

Les arçons complètement terminés et pourvus de leur siège pour l'atelier d'armurerie, sont expédiés sur l'ordre du Ministre, dans les corps de cavalerie ou au magasin général à Paris, pour y recevoir, soit par les maîtres-selliers régimentaires, soit par l'industrie privée, à la suite d'adjudications publiques, les quartiers, panneaux, sacsches et les différents accessoires qui composent la selle complète.

Grand souci des intérêts de l'Etat, l'atelier d'armurerie a toujours suivi les progrès industriels, tant au point de vue de son moteur à vapeur que de son outillage mécanique.

Grâce aux machines-outils, on obtient une uniformité parfaite, un fini irréprochable et une économie telle, que cet établissement est à même de défier toute concurrence industrielle.

La direction de l'atelier d'armurerie est confiée à un capitaine ou à un chef d'escadron d'artillerie, ayant la connaissance spéciale du service des constructions, et possédant aussi la connaissance des bois, métaux, cuirs et autres matières mises en œuvre, et de la comptabilité du service. Le directeur est placé sous les ordres du Commandant de l'Ecole; il est spécialement secondé dans son service par un adjoint comptant à l'Etat-Major de l'Ecole.

Le directeur de l'atelier d'armurerie a sous ses ordres le personnel de surveillance et d'exécution des travaux, composé de 3 maréchaux-des-logis, chefs d'ateliers (1 en bois, 1 en fer, 1 en sellerie); 3 brigadiers, sous-chefs d'ateliers (1 en bois, 1 en fer, 1 en sellerie); une section d'ouvriers armuriers, d'un effectif de 80 à 100 et de professions variables, suivant les fixations du Ministre.

Les ouvriers sont recrutés par voie d'engagement volontaire, d'appelés ou de changements de corps (après avoir satisfait à un examen professionnel). Les maréchaux-des-logis, brigadiers et armuriers, formant une section spéciale, font partie de la 5<sup>e</sup> Compagnie de remonte. Ils en portent la tenue (sauf le pantalon qui est celui des troupes à pied).

Un officier du service administratif de la guerre exerce les fonctions de comptable, qui sont indépendantes de l'action du directeur de l'atelier.

Le comptable ne relève pour son service, que du Sous-Intendant militaire de l'Ecole, qui exerce seul le contrôle sur les opérations du comptable par prise en charge, la conservation des

effets de toute nature, leur envoi dans les corps, la remise des matières au directeur de l'atelier, conformément aux dispositions de l'article 51 du règlement du 8 Mars 1890, sur le Service de l'atelier d'arçonnerie.

Le Sous-Intendant militaire ayant la surveillance administrative de l'École, est chargé de la même surveillance pour l'atelier d'arçonnerie.

## Vérification des matières et produits.

Une commission de vérification est instituée près de l'atelier d'arçonnerie pour vérifier et recevoir, avant leur entrée dans les magasins du comptable, les matières, premières, les outils et les ingrédients de toute nature nécessaires à l'exécution des travaux, et dont la fourniture a lieu au moyen de marchés passés par l'Intendance.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

Président : le Commandant en Second de l'École.

Membres :  $\left\{ \begin{array}{l} \text{le Sous-Intendant militaire.} \\ \text{le Directeur de l'atelier d'arçonnerie.} \\ \text{un capitaine désigné par le Commandant de l'École.} \end{array} \right.$

Secrétaire = l'officier comptable de l'atelier d'arçonnerie.

Cet officier rédige les procès-verbaux de réception sur un registre spécial permanent.

Lorsqu'il s'agit de la réception des effets confectionnés par l'atelier, le directeur est remplacé, dans la même commission, par un deuxième capitaine de l'École, désigné par le Commandant de l'École.

La convocation de la commission de vérification a lieu par le Président, sur l'avis du Sous-Intendant militaire pour la réception des matières ou des objets livrés par les fournisseurs, et sur la demande du directeur de l'arçonnerie pour la vérification des objets fabriqués par l'atelier.

## Études des matières employées dans la confection du harnachement.

Les matières employées dans la confection des effets de harnachement sont de provenance française, des colonies françaises ou des pays de protectorat.

### Bois.

Le bois le plus propre et le plus communément employé à la construction des arçons est le hêtre, parce qu'il est le plus léger et le plus commun des bois durs, et que ce bois offre assez de résistance pour retenir les rivets et les vis qui maintiennent les pièces de fer et de cuivre formant le corps de la selle.



Dans les selles où il n'y a que pas de tissu, comme dans les selles arabes, le bois dur est avantageusement remplacé par du bois blanc qui, étant de nature flamande, se foule sous le choc sans se casser.

Le hêtre le plus estimé se trouve en Ecosse. Les contrées qui, en France, offrent les meilleurs essences, sont les départements de la Meuse, des Vosges, de la Haute-Marne, de la Haute-Saône, du Doubs, de la Meuse, de l'Yonne. Comme production viennent la Normandie et Montelle, l'Aisne, l'Oise, le Jura, l'Aveyron, la Drome, les Pyrénées et certains parties de la Normandie, et aussi les environs de Paris. L'arçonnerie est surtout approvisionnée en bois de hêtre provenant de Villers-Cotterets.

Les arbres de belle venue, d'un diamètre moyen, sans branches, sans défauts pouvant nuire à la confection des arcs, sont seuls employés pour ce genre de fabrication qui nécessite un bois de choix.

Ces arbres sont abattus dans la saison où la sève est au repos, période d'Octobre à Février, et débités aussitôt après en planches sur mailles, dans le sens des rayons, en suivant les divisions naturelles de l'arbre. Les bandes sont d'autant plus solides qu'elles sont composées de couches ligneuses restées dans l'ordre où la végétation les a superposées.

Ce bois est reçu en planches affectant la forme de bandes de gros bois; elles sont examinées une à une, et toutes celles empreintes de défauts pouvant nuire à leur emploi, sont rejetées.

Dès que ces pièces de bois sont acceptées, elles sont empilées dans un magasin spécial, en laissant entre elles un espace suffisant pour permettre à l'air de circuler autour, ce qui a pour but d'activer la dessiccation et d'empêcher le bois de s'altérer.

Ce n'est que lorsque le bois est suffisamment sec, tout à fait débarrassé de sa sève qui, dans le hêtre, est corrosive et l'écroue complètement, que ces bandes sont mises en œuvre, soit environ deux ans après l'abatage.

### Métaux divers.

Les fers employés dans la confection de l'arçon sont dénommés : fers liés au bois, provenant de fontes au bois affinées au bois.

Le fer doit avoir une surface parfaitement saine et unie; les barres doivent être exemptes de fentes, pailles et autres défauts.

Épreuve. — Le fer, chauffé presque à blanc, est pendu à la tranchette par le milieu et à une de ses extrémités, sur une longueur égale à une fois et demie la largeur de la barre éprouvée. Les deux parties ainsi séparées sont renversées sur marteau en une seule chauffe sur le champ de la barre. À l'autre extrémité de la barre on perce à cheval un trou circulaire on donne un diamètre égal à une fois et demie la largeur de la dite barre.

Ces deux opérations ne doivent provoquer ni craquelure, ni gerçure, ni dessouchure.

Les toiles d'acier, employées pour la confection des arcs de devant et de derrière d'arçon et chape de bois, doivent être très douces de fabrication, c'est à dire très malléables, sans pailles, doublures ou autres défauts et d'une épaisseur exacte et très régulière.

Écrueuse. — On coupe des bandes de 4 à 5 centimètres de largeur, ces bandes sont chauffées au rouge sombre et trempées dans l'eau à 28°; elles sont ensuite repliées et rapprochées sur elles-mêmes au marteau et ne doivent jamais être ni crisées, ni gercées.

Le fil de fer est en fer fin au bois et le fil de laiton est en cuivre rouge; repliés sur eux-mêmes en différents sens, ils ne doivent ni se gercer, ni se casser.

Les clous rivets en fer et les rivets en cuivre rouge sont confectionnés en fer et en cuivre rouge de première qualité; ces rivets repliés sur eux-mêmes ne doivent ni se gercer, ni se casser.

La bouclerie, les crampons et les vis sont tirés du commerce. Les crampons et des sont confectionnés avec du fer de première qualité, très doux; ils sont fortement lantonnés.

La bouclerie est soulée sous le rouleau; celle de cuivre est confectionnée avec du laiton et non avec du cuivre fondu.

### Cuirs divers.

Les cuirs employés ordinairement dans la confection du harnachement de la cavalerie sont ceux de bœuf, de vache, nouveau, lissés ou grainés, couleur jaune fauve, et de veau lisse, couleur jaune; de mouton ou de basane.

Seule la confection des dessous de sièges et des étuis à pécards de mélinite est faite en cuir lisse tiré à l'eau.

Les cuirs des gros bœufs font généralement les sièges et les quartiers de selle, ceux des petits bœufs et de vaches servent à faire le cuir à la sellerie.

Le cuir de taureau, plus mince, fait un mauvais cuir à sellerie; on connaît les cuirs de cette nature aux plis de l'encolure que le corroyeur ne peut complètement effacer, et à l'épaisseur de cette partie qui est généralement mince chez les autres espèces.

Un cuir bien tanné et de bonne qualité présente à la tranche, dans toute son épaisseur, le même grain et la même nuance.

Un cuir mal tanné conserve entre le derme et l'épiderme une couche lisse, cornée, sans grain, qui indique que le tannin n'a pas complètement pénétré la peau.

Le cuir à sellerie, le meilleur et le plus résistant à la traction, est celui sur lequel on distingue la trace des nerfs et des vaisseaux du côté du derme.

Dans le commerce, les dénominations pour les cuirs changent suivant leur état; ainsi, on entend par bœuf, des cuirs provenant de bœuf ou de vache indistinctement, mais ayant conservé leur épaisseur naturelle; ces cuirs sont simplement durcis, de façon à enlever les chairs et à rendre les veines apparentes, tandis que par vache, on désigne des cuirs provenant indistinctement aussi de bœuf ou de vache, mais auxquels on a donné une épaisseur régulière par un fort dérayage ou au moyen de machines spéciales; ces cuirs ne présentent généralement plus de traces de veines et ont une épaisseur qui ne dépasse pas 3 mill.

Excarnés. — Sont acceptés tous les cuirs de première qualité, bien préparés,



Bien étendu, non cassant du côté de la fleur, tanné à cœur à l'acide de chène, à chair propre, d'une belle nuance régulière, sans taches ni marbrures.

Les cuirs présentant des effleurures étendues et profondes ainsi que des piqûres de taon non guéries, des coutures profondes et les cuirs creux, mal tannés ou dont la fleur n'est pas adhérente ainsi que le cuir de taurillon, sont rejetés.

Enfin pour avoir plus de certitude sur la façon dont les cuirs ont été tannés, il est envoyé quelques échantillons prélevés sur les cuirs présentés par le fournisseur, au laboratoire de chimie de la section technique de l'artillerie, à Paris, qui s'assure par une analyse, que les matières employées pour le corroyage des cuirs sont de première qualité, sans acide, et qu'il n'a pas été fait emploi de sueres, de fécule, de sel, d'étain et de toute autre matière plombante.

Les cuirs, soufflés à l'eau, sont suspendus pendant 4 jours dans un endroit à ce destiné, et tout cuir qui perd 5 pour cent de son poids est rejeté.

### Fils de couture.

Le fil employé pour la confection du harnachement, du type présent, sera filé au moulin et tiré de pelotes contenant environ 980 mètres par 100 grammes, en quatre ou en six brins, suivant l'épaisseur des objets. Ces fils sont en lin et dorment, quand ils sont boissés, une résistance de 2 kilogrammes par brin de fil élémentaire.

### Tissus de chancre.

Le tissu de sangle pour four-siège, en fil de chancre de première qualité, ne doit présenter aucune matière étrangère.

Il est soumis à une épreuve de résistance de mille kilos, et, avant son emploi, après avoir été complètement mouillé, il est suspendu le long d'un mur (par longueur de 34 mètres en 4 branches) puis, chargé d'un poids de 200 kilos environ, jusqu'à ce qu'il soit tout sec.

On obtient ainsi son maximum d'allongement.

La toile de dessous des pannes est de la toile dite trois fils, de chancre ou de lin pur, crue, sans jute, ni plombium, décatie et teinte en fil au cachou; son poids est de 480 g<sup>m</sup> le mètre carré, avec une tolérance de 5 p. En plus ou en moins.

Elle doit présenter par centimètre carré 14 à 15 fils doublés en chaîne et 14 à 15 fils simples en trame. La force dynamométrique éprouvée sur des bandes de 0<sup>m</sup> 40 de longueur, entre les mâchoires de l'appareil et sur 0<sup>m</sup> 05 de largeur, doit être au minimum de 200 kilos en chaîne et trame. Tous ces tissus sont analysés par le laboratoire de l'artillerie, à Paris.

### Crin et bourre.

Le crin est un crin animal généralement gris; il doit être parfaitement dégraissé et avoir conservé sa couleur naturelle car la teinture l'altère.

-7-

La boure en poids de bœuf ou de veau (dite de l'hiver) est la plus estimée; elle ne doit contenir aucune matière étrangère.

## Décomposition des différentes parties de la selle avec indication des conditions que doit remplir un harnachement destiné au service de l'armée.

Une selle se divise en deux parties principales, l'arçon qui s'applique au cheval, le siège qui a rapport au cavalier.

L'arçon sert de base à la selle, c'est la membrure qui en détermine la forme et qui facilite l'attache des accessoires.

La condition essentielle d'un arçon bien confectionné, c'est de ne pas être boiteux, c'est-à-dire que, placé sur un corps rigoureusement droit, il doit y reposer d'aplomb sans vaciller d'un côté ou d'un autre, autrement il porterait à faux sur le cheval et pourrait le blesser.

L'arçon, pourvu de son siège et revêtu des intermédiaires destinés à adoucir, soit le contact au dessous, soit celui au dessus pour le cavalier, est appelé corps de selle.

L'arçon est de nos jours la charpente d'une selle.

Le genre varie à l'infini suivant les peuples et leurs coutumes équestres. La cavalerie française s'en sert encore aujourd'hui de plusieurs modèles différents, sans compter ceux qui sont affectés à l'usage des manèges ou des officiers.

L'arçon de troupe est composé de deux pièces de bois, appelées bandes, et de deux arcades en métal.

L'arçon français, l'arçon de selle d'officier et les arçons des selles des manèges sont composés d'un assez grand nombre de pièces de bois, qui sont : 1° l'arcade de devant; 2° l'arcade de derrière ou trou de quin; 3° les battes (selle française) et enfin les bandes. Toutes ces pièces sont à l'état brut, assemblées à la colle forte par superposition, elles sont dans cet état amenées à leur dernier degré d'achèvement.

Tous ces arçons, sauf celui de troupe, sont revêtus de nerf effilé et recouverts de toile clavier; cette opération s'appelle nerver; leurs ferrures se composent d'un certain nombre de pièces de soutien et de leurs accessoires.

### Devant d'arçons ou arcades

On appelle arcade la partie de l'arçon qui s'élève en forme d'arc au dessus du garrot pour le préserver de tout contact.

L'arcade de l'arçon de troupe est en tôle d'acier d'un seul morceau.

L'arcade de tous les autres arçons se compose de deux pièces de bois réunies, en forme



de V renverse au moyen d'un trait de Jupiter, pour les arçons à simple panneau, et par un plat-joint et une clef pour les arçons à battes.

En principe, la meilleure arcade sera celle qui protégera suffisamment le garnet et qui, dans cette condition, abaissera le plus la main de la bride.

## Des Battes.

On appelle battes la partie de l'arçon qui surmonte l'arcade des selles françaises et à piquer, et marque la limite du siège du cavalier.

Il y a deux sortes de battes :

Les battes molles ;

Les battes sèches.

Les battes molles résultent de l'application de pièces de cuir sur tout le pourtour des battes en bois, afin de les rendre flexibles à leurs extrémités. Ce genre de battes est surtout particulier aux selles de manège à piquer.

Les battes sèches n'ont rien de flexible, si ce n'est le rembourrage intérieur.

Toutes les battes sont composées de deux pièces de bois réunies au centre de l'arcade et consolidées par une plaque de tôle, ou des esquives, ou des lacets.

## Du troussequin.

On appelle troussequin la partie de l'arçon qui domine à l'arrière pour enboîter le cavalier, assurer sa position contre les mouvements du cheval et lui faciliter dans certains cas, le moyen de porter des coups. Il a aussi pour but de faciliter l'arrimage de la charge.

Le troussequin d'un arçon est, par rapport à son centre, composé d'une ou de plusieurs pièces de bois, selon le modèle d'arçon, dont les fibres sont dans le sens horizontal.

Il prend son appui sur deux lames ou bandes.

Le troussequin ou arcade de derrière de l'arçon de troupe est en métal d'une seule pièce.

De tous ces troussequins, les plus commodes sont ceux qui, cintrés, accompagnent dans leur forme et leur déclivité les fesses du cavalier et sont assez arrondis pour le passer sur ses anneaux.

## Des bandes ou lames d'arçon.

On appelle bandes ou lames d'arçon les deux pièces longitudinales qui lient l'arcade avec le troussequin et forment le complément de la charpente d'un arçon.

Les bandes sont légèrement arrondies en dessous, elles sont d'ailleurs, toujours ainsi disposées lorsqu'elles doivent faire partie d'arçons destinés à recevoir des panneaux, ces bandes sont fortement déversées, mais à des degrés différents et en raison de la conformation des chevaux. Elles sont disposées de façon à représenter, autant que possible, la contre partie du cheval, ces bandes se divisent en quatre parties :

Savoir :

-9-

Les mannelles qui embrassent le garrot ;

La liberté des côtes, soit la partie échamée ou rétrécie des bandes ;

L'épanouissement ou la partie la plus développée ;

Les prolongements, c'est à dire la partie des bandes qui dépasse le trousséquin et reçoit la charge (arçon d'officier et de troupe) ;

L'assemblage des quatre pièces principales qui composent la charpente des arçons, les deux bandes, le trousséquin et l'arçonde, se fait lorsque ces pièces sont à l'état d'ébauche.

La précision de chaque partie s'obtient ensuite au moyen de calibres ou de mesures typées adoptées pour chaque modèle d'arçon.

## De la palette.

On appelle palette, la partie qui domine le trousséquin ou arcade de derrière des selles affectées spécialement à l'usage de la cavalerie de ligne et de légère.

Le trousséquin ou arcade à palette de ces deux subdivisions d'arme est d'une seule pièce découpée dans une feuille de tôle.

La palette sert à soulever le manteau pour éviter son contact avec le dos du cheval, les bandes étant trop courtes pour permettre au manteau de trouver appui comme cela existe avec les bandes de réserve.

Les inconvenients attachés à la palette sont les suivants : sa confection exige beaucoup plus de travail et nécessite l'addition d'un renfort en métal sur la face extérieure de l'arcade, pour empêcher à la palette de se courber.

## Du gabarit.

On appelle gabarit, un terme de marine, le modèle calibre qui sert à donner la forme et la configuration dans la construction des vaisseaux.

En arçonnerie, le gabarit sert à donner la justesse et les différents contours à un arçon. Il reproduit la conformation du cheval, au moyen de différentes courbes ou calibres reliés entre eux.

Il y a autant de gabarits que de modèles d'arçons.

Tout travail qui pousse sa qualité dans la précision de sa structure et qui ne peut être fait à l'équerre, ne sera juste qu'au moyen d'un gabarit.

C'est le gabarit qui donne aux arçons les degrés d'embellissement ou d'isolement des différents modèles. C'est lui qui règle la longueur et le développement des parties de l'arçon qui sont en contact avec le cheval.

## De la nervure et de l'encourage des arçons.

Les arçons de troupe ne sont ni nervés ni encourés.

Il reçoivent quatre couches de peinture dont une de vernis (voir page 51). La nervure et l'encourage ont pour objet de donner de la résistance aux différentes pièces de bois qui



composent un arçon, et parti ultérieurement à des assemblages.

On appelle nervure un arçon, le couvrir légèrement de nerf effilé.

Le nerf, produit tiré des tendons principaux de gros animaux, est préalablement soumis à l'ébullition et réduit ensuite en une espèce de charpie.

Le nerf se place dans le sens opposé aux fibres du bois.

Les arçons destinés à être nervés sont soumis à l'action d'une forte rafe qui trace de gros sillons sur le bois; ce qui a pour effet d'enlever l'uni du bois et de permettre ainsi au nerf de s'adapter avec plus d'adhérence.

Avant de nerver un arçon, on l'enduit d'une couche de colle forte sur laquelle on applique le nerf que l'on détrempe avec de la colle claire mélangée de farine de seigle, le tout chauffé à 60°. On augmente ensuite l'adhérence du nerf au bois en le lissant fortement.

On appelle encuvure un arçon, l'envelopper d'une toile de fil clair détrempée dans de la colle forte mitigée.

Cette opération se fait après la nervure et se complète par l'application d'une couche de colle forte mélangée de terre de Cassel et d'ocre rouge chauffée à 80°, afin qu'elle puisse traverser à la fois l'encuvure et la nervure et se réunir à la première couche de colle pressée préalablement sur le bois.

Lorsque la colle est sèche, toutes les parties de l'arçon sont unies et l'arçon a acquis une teinte rouge-brune.

## De la ferrure.

On appelle ferrer un arçon, appliquer des bandes de fer sur la membrane pour la soutenir.

La ferrure se divise en pièces de soutien et en pièces accessoires.

Les pièces de soutien sont : les croisbants, les bandes de garrot, les bandes de collet, les bandes de ponté, les équerres, les plaques des battes, les lacs.

Les pièces accessoires sont : les chapes, les porte-étrivières, les crampons, les diés, les rivures.

On appelle croisbants, la ferrure étroite que l'on place pour augmenter sa force à côté de la bande de garrot sur les arçons français et anglais.

Les bandes de garrot s'appliquent à plat en dessous de l'arceau de devant; ces bandes sont minces à leurs extrémités, fortes et talonnées au centre et à celui des bords que l'on place en arrière, afin d'offrir une résistance graduée. Les bandes de collet se posent sur le sommet de l'arceau, servent de contre-rivure à la bande de garrot et ont pour mission essentielle de prêter un appui à cette dernière, afin de l'empêcher de s'ouvrir et de fixer, dans l'arçon modèle 1874, le siège sur l'arceau.

Les bandes de ponté s'appliquent aux arçons anglais et aux français dans le sens du trousequin et en dessous.

Les bandelettes des lames d'arçons s'appliquent au dessous des lames d'arçon français et anglais parallèlement au bord de ces dernières.

Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.

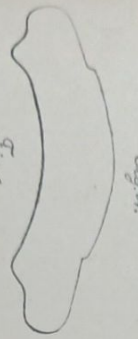


Fig. 5.



Fig. 6.

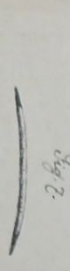


Fig. 10.

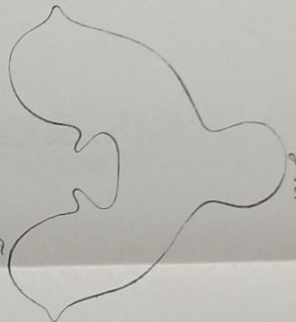


Fig. 12.

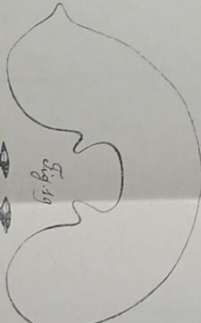


Fig. 19.



Fig. 24.



Fig. 11.

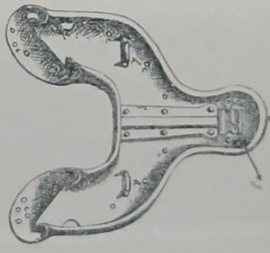


Fig. 13.



Fig. 21.

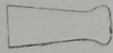


Fig. 22.

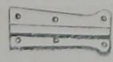


Fig. 15.



Fig. 28.



Fig. 18.

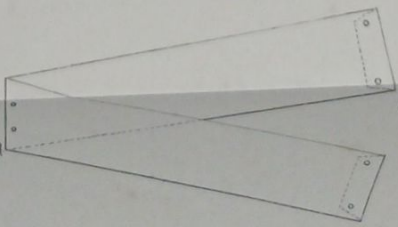


Fig. 17.



Fig. 20.



Pieces conductives de l'Organe de l'Elle de Cavalerie. (muscle de l'Elle)



# Légende.

Fig. 1.	Bande au lame	non façonnée.	Fig. 11.	Arcade de derrière à palette	Découpée. Cernivée.	
Fig. 2.			Dessus.	Fig. 13.		Arçon monté sans palette.
Fig. 3.		façonnée	Dessous.	Fig. 14.	Arçon monté sans palette.	
Fig. 4.	Arcade de devant	Découpée.	Fig. 15.	Siège avec renfort et arrêt.		
Fig. 5.			Renforcé.	Fig. 16.	Fausse siège en tissu de tangle.	
Fig. 6.			Cernivée.	Fig. 17.	Cale en cuir.	
Fig. 7.	Renfort d'arcade de devant en fil d'acier.		Fig. 18.	Rivets en fer		
Fig. 8.	Bande de Collet	Découpée, percée.	Fig. 19.	Rivets en cuivre rouge et contre rivets en fer		
Fig. 9.			Cernivée.	Fig. 20.	Arçon garni de son siège à palette.	
Fig. 10.	Arcade de derrière	Découpée.	Fig. 21.	Renfort de palette	Découpée. Cernivée.	
Fig. 11.	à palette	Cernivée.	Fig. 22.			

- A Fig. 2 et 3 — Montaise pour le passage des ébriérés.  
 B Fig. 2 et 3 — Tenons et encastréments des lanières de contre-sangle de tangle.  
 C Fig. 2 et 3 — Encastréments des pattes de quartiers de selle.  
 a Fig. 6. — Crampons de courroies de sacoches.  
 E Fig. 9. — Os de bande de collet, avec échape en tôle.  
 F Fig. 11, 21, 22 — Renfort de palette.  
 G Fig. 11. — Sannier de palette avec rouleau.  
 b Fig. 11 et 13 — Crampons de charge avec rouleau.  
 J Fig. 2, 11 et 13 — Crous de rivets et de rivures.  
 k Fig. 11 et 13 — Crous d'anneaux porte-sabre, au porte-carabines.  
 L Fig. 14. — Os de courroies de sacoches avec chapes.  
 l. Fig. 14 — Os de poches à fer ou de courroies de fermeture de sacoches.  
 M Fig. 20 — Os de longe-poitrail avec enchapure en cuir.  
 H Fig. 20 — Anneaux porte-sabre.

Toutes les bandes doivent être légèrement concaves, afin qu'elles portent sur le bois, des côtés d'abord et du milieu ensuite, par l'effet des rainures qui les attirent. Cette opération de creuser les bandes s'appelle les relever.

Les équerres s'appliquent derrière le trousséquin et sur le prolongement des arçons qui en composent.

Elles servent à soutenir l'assemblage par superposition du trousséquin avec les bandes, et par leur position en travers des fibres du bois, elles garantissent cette pièce de fracture.

Les plaques de battes sont en tôle et s'appliquent aux arçons français du côté du siège.

Les lacets sont des broches de fer implantées dans l'arcade, rivées sous la bande de garnet, ils servent à soutenir les battes des selles françaises du côté opposé à leur plaque avec laquelle ils sont aussi rivés.

Les rainures servent à fixer la femure sur la membrane des arçons.

Les rainures sont faites avec des broches, en fil de fer et en fil de cuivre, se terminant en pointe, avec lesquelles on a fait une tête à froid; une broche sert autant de fois qu'elle peut faire de rainures.

La femure a pour but de soutenir les parties de l'arçon qui n'offrent pas assez de solidité dans leur charpente.

C'est pour éviter toutes ces femures de soutien que l'on a adapté l'arcade et le trousséquin en tôle d'acier pour les arçons de troupe de la cavalerie.

Lorsque les arçons sont ferrés et que la femure est passée au minimum, pour prévenir l'oxydation, ils sont enroulés d'une couche de vernis gras, enfin d'empêcher l'humidité de detremper la colle qui assujettit la nervure et l'encourage.

Les pièces en tôle formant charnières doivent être découpées et pliées dans le sens du laminage.

### Du siège de la selle.

#### Détail de l'appareil qui constitue le corps de la selle.

Le siège d'une selle se compose d'un faux siège et d'une matelassure.

On appelle faux siège la disposition des tissus sauylés qui servent de base à la matelassure pour les selles françaises et anglaises et au siège de la selle de troupe.

Ce tissu, dont la largeur est ordinairement de 0<sup>m</sup>, 80 pour les selles de manège et de 0<sup>m</sup>, 100<sup>m</sup> pour les selles de troupe, est formée de fils forts et torsadés.

Le faux siège se compose de deux branches longitudinales qui, liées ou fixées au trousséquin, sont croisées et fixées par le même moyen à l'arcade en avant de la bande de collet.

Une autre branche de tissu, appelée traverses, sont fixées à droite, à gauche sur les bandes de l'arçon anglais et français, l'une à côté de l'autre, plus en arrière qu'en avant, et sont tendues simultanément par des crics jusqu'à ce que les bandes longitudinales qui elles présentent en travers, soient descendues au degré d'inclinaison voulu.

Le faux siège a pour inconvénient de fatiguer la membrane des arçons, surtout ceux à bandes sèches, où les efforts de tension s'opèrent sur des points, d'ailleurs, beaucoup plus élevés



que les arçons à pommearaux, d'où il suit que, si l'une des branches est un peu plus tendue que l'autre l'arçon prend son aplomb, devient boiteux et incurvé.

Le faux siège subit les influences atmosphériques et celles qui résultent de la transpiration du cheval, il est de plus, susceptible d'être coupé quelquefois par l'angle des chevaux sur lesquels il pose dans les écuries.

La plupart de ces inconvénients sont plus à redouter pour les selles à bandes sèches que pour celles pourvues de pommearaux qui peuvent atténuer la déformation de l'arçon.

Le faux siège se complète par un morceau de gros taillis qui le recouvre et qui est cloué sur tout le pourtour de l'arçon, ce taillis forme les ouvertures par lesquelles le recouvrement de la matelassure pourrait s'appuyer.

## De la matelassure.

La matelassure se compose d'un rembourrage, maintenu sur le faux siège par une toile tendue à droit fil, à laquelle on donne le développement nécessaire.

Ce rembourrage s'opère au moyen de laine de bœuf glissée, en petites portions, entre la toile et le faux siège, jusqu'à ce que le siège ait acquis la forme et la fermeté nécessaires.

Ces différentes manipulations dans la confection du faux-siège et de la matelassure sont fort délicates et demandent des soins infinis; mal entendues elles annihilent complètement les avantages que l'on doit retirer de l'arçon lorsqu'il n'est pas dénaturé, et du siège lorsqu'il est établi dans les conditions voulues.

L'inconvénient des sièges matelassés pour les selles de troupe, telles que celles de l'artillerie, consiste dans l'impossibilité de les faire bien égales, il résulte en outre de leur mauvais rembourrage que le cavalier qui se sert d'une selle la première, la bride selon sa conformation et la rend souvent impropre à un cavalier d'une conformation différente.

C'est sans aucun doute pour ces motifs que les Arabes, les Hongrois et les Espagnols ne font pas usage de sièges matelassés; c'est aussi la raison, outre sa simplicité, qui a donné lieu à l'arçon modifié 1874 dont le siège est invariable.

Dans tous les cas, les sièges les plus fermes sont toujours les meilleurs pour les cavaliers assujettis à de longues marches, parce qu'ils se déforment peu et les échauffent moins. Les essais d'une selle en bois, faits en Afrique et de la Sille M<sup>e</sup> 1874, à l'École de Cavalerie et par une colonne de marche de 360 chevaux, constatent bien réellement que sur un siège rigide le cavalier ne s'incline pas, et qu'après une longue marche et un peu d'habitude, il éprouve moins de fatigue que sur une selle matelassée; il importe, d'ailleurs, de remarquer avec les causes de blessures et de fatigue pour le cavalier, proviennent moins de la rigidité que de son inégalité. Il est, de reste, à peu près impossible de bien établir le siège matelassé des arçons à bandes sèches, attendu qu'il y a beaucoup plus de vides à remplir que dans les arçons où le siège avoisine les bandes et se trouve calé aussi par le pommearaux qui l'éloigne du cheval.

On peut ajouter à l'appui des considérations qui précèdent sur la rigidité du siège, que les étalages, les escuriers, en parcourant autrefois toutes les routes de l'Europe, faisaient usage de selles fort dures. Or ces selles dures, ils devaient rebâtir en route au troisième relais.

## Du corps de la selle.

L'arçon pourvu du siège et de la matelassure forme le corps de selle, qui se com-  
plète par les quartiers et l'enveloppe du siège assemblée à cet arçon, par l'enveloppe du  
troussiquin, laquelle est adhérente à l'arçon; enfin, ce tout reçoit des panneaux lorsque les  
selles ne sont pas à bandes sèches.

Le cuir qui recouvre le siège est en peau de truie pour les selles anglaises et de  
manège, sauf celles françaises recouvertes en peau chamoisée, et les selles de troupe en cuir  
à l'eau très épais.

Le cuir des quartiers doit être assez fort pour atténuer l'effet que produirait sur la  
cuisse du cavalier, la saillie des chapes, des boucles de sanglons et du bord inférieur des bandes d'arçons.

Les quartiers sont fixés par des clous et vis sur le bord inférieur des arçons à bandes  
sèches et en dessous de ce bord aux arçons à panneaux.

Il est de principe que les quartiers de selles doivent être ou très courts ou très longs, mais  
la longueur varie suivant le mode de sanglons appropriés à la selle; ainsi pour les selles anglaises,  
françaises et de troupe, la longueur est réglée sur celle des contre-sanglons qui doivent être  
couchés et la hauteur des basanes qu'elle doit toujours dépasser pour la troupe: ce sont des quar-  
tiers moyens.

Les faux quartiers, en cuir moins épais que celui des quartiers, servent à protéger le  
cheval des boucles de sanglon pour la selle de troupe et le dessus des panneaux pour les selles de ma-  
nège; leurs dimensions sont un peu inférieures à celles des quartiers. Ils sont aussi fixés sur le  
bord inférieur de l'arçon avant la mise en place des quartiers.

## Des panneaux.

Les panneaux sont destinés à faciliter le placement de la selle, à atténuer le défaut  
du rapport des arçons avec la conformation du dos, et en adoucir le contact sur le cheval.

Les panneaux se composent d'un corps en peau de mouton basané, doublé de toile;  
sur ce corps sont appliquées des petites chausures dans lesquelles viennent entrer les pointes ou les  
extrémités des lames d'arçon. Une toile ou de la badane pour la plupart des selles de manège et  
d'officier dont l'épaisseur est assurée sur l'épaisseur à donner aux panneaux, est assemblée au  
corps par une bordure et sert à loger le rembourrage. Le rembourrage s'opère ordinairement au  
moyen de couches de cuir pour les selles de troupe et de laine ou de bouc pour les selles d'officier  
et de manège, également réparties sur toute la surface des panneaux. Depuis quelques années on  
emploie, pour un certain nombre de ces dernières selles, le feutre au lieu de bouc, dans ce cas  
la toile est remplacée par de la badane.

Dans les panneaux de la selle de troupe, il est fait un certain nombre de piqués sur toute  
la surface des panneaux pour maintenir le cuir en place.

Les rembourrages les plus minces sont les meilleurs, mais leur épaisseur est subordonnée  
au rapport qui existe entre l'arçon et la structure du cheval. C'est cette difficulté de donner au rem-  
bourrage des formes dont on ne peut déterminer exactement l'effet, qui rend souvent l'usage des



franchises dangeuses et d'une efficacité problématique toujours ; aussi des panneaux que l'on remplissait de plâtre et qui étaient maillés sur le dos du cheval offraient moins de danger que la plupart des rembourrages qui s'opèrent souvent sans règle ni précaution, sous la touche d'un ouvrier plus ou moins intelligent. On peut ajouter que les panneaux ne sont jamais plus dangereux qu'au moment où ils viennent d'être remis.

On distingue sur les panneaux, les poils, qui donnent, d'une part, la liberté à l'épine dorsale, et de l'autre, la liberté des côtes.

Après avoir signalé les inconvénients des panneaux, on reconnaît que les avantages qu'ils offrent dépassent certainement.

Confectionnés par une main habile et ajustés sur le dos du cheval d'après la conformation, on obtient les meilleurs résultats, au point de vue de l'équilibre et du bon placement de la selle, aussi est-on arrivé à n'avoir plus qu'une seule pointure par subdivision d'anneau.

De plus ils ont aussi l'avantage de donner la facilité de guérir certaines blessures en les isolant au moyen d'un évidement correspondant à la partie malade ; ce que l'on a souvent fait en chambre.

## Des accessoires de la selle : accessoires principaux, secondaires, variables.

### La sangle.

La sangle est un accessoire des plus importants ; elle sert à affermir la selle sur le dos du cheval.

Les sangles actuellement employées sont toutes en tresse d'écume pour les selles de troupe, et blanches pour les selles d'officier : quelques selles de manège et des dépôts de remonte comportent encore la sangle en fil d'cuir.

Les sangles en tresse se composent de 6 branches indépendantes l'une de l'autre. Les branches passent dans 4 traverses en cuir fauve demi-nourri ; pour celles de troupe et en cuir de buffle pour celles d'officier, formant fourreau pour chacune.

Les extrémités des branches sont réunies trois par trois à une enclapure, en même temps que les traverses, et forment ainsi quatre boucleaux, lesquels servent à fixer la sangle à la selle au moyen de contre-sangles.

Cette sangle en tresse d'une construction simple et facile, assure parfaitement la fixation de la selle, elle a de plus l'avantage de ne pas conduire le gravier et de se réparer facilement.

Quant aux sangles en fil ou cuir, elles sont trop connues pour s'arrêter à en décrire les inconvénients.

### Des étrivières.

Les étrivières se composent de deux bandes de cuir qui suspendent les étriers à la hauteur exigée par la conformation du cavalier.

Dans tous les systèmes de selles, la boucle d'étrivière est placée près le porte-étrivière; dans ces conditions, elle n'offre aucune difficulté d'ajustement lors que le cheval est paqué, grâce à la forme des quartiers.

### Des étriers.

Il existe un grand nombre de modèles d'étriers en usage, tant dans les manèges que parmi les officiers.

L'étrier de la troupe se compose de deux branches, d'un œil dormant passage à l'étrivière et d'une semelle sur laquelle une ouverture a été pratiquée en forme de losange, cette ouverture a pour avantage d'alléger l'étrier et de donner plus d'adhérence à la semelle de la botte.

L'étrier de lancier porte un épaulement, sur les deux côtés de chaque branche, des bords à recevoir la botte de la lance.

Les étriers, en général, doivent toujours être suffisamment hauts et larges pour que les pieds puissent s'en dégager très facilement en cas de chute du cavalier.

### Du surfaix.

On appelle surfaix, la bande de cuir ou de tissu qui sert à fixer la couverture sur le cheval.

Cet accessoire se compose d'un corps de surfaix, d'un ou deux contre-sanglons et d'une ou deux boucles enchapées, selon le modèle.

Plusieurs passants (ordinairement deux) précèdent la boucle afin de maintenir l'extrémité de la partie bouclée sur la partie bouclante.

### Des sacoches.

On appelle sacoches les récipients destinés à faciliter le transport des ustensiles de pansement ou de propreté, effets, vivres et munitions.

La forme et la capacité des sacoches varient suivant l'usage auquel on les destine; elles sont ordinairement fixées à la selle, au moyen d'une pièce de cuir fauve, nommée chapelot, qui réunit les sacoches dont elle forme le dessous.

Le cuir des sacoches doit être souple, afin de faciliter le placement des différents objets.

Les moyens employés actuellement pour maintenir en place les sacoches présentent de sérieux inconvénients; on introduit difficilement les courroies dans les passés et les diés, aussi les sacoches, insuffisamment assujetties par les courroies, flottent.

On obviérait à ces inconvénients en faisant deux tiges de fer, sous chaque côté de la semelle, qui pénétreraient dans des gaines fixées sur les bandes. Assujetties ainsi, la mise en place des sacoches s'opérerait très promptement et tout flottage serait évité. Elles seraient enlevées avec autant de facilité.



## Des poches à fer.

Les poches à fer servent à transporter, sur chaque cheval, les fers de rechange, qui sont ajustés à l'avance et accouplés tête-bêche. Elles se fixent aux selles sur les bandes par une courroie, en arrière de la cuisse du cavalier. Un soufflet en cuir mince et souple donne aux poches l'amplitude nécessaire pour contenir chacune deux fers avec leurs clous et leurs crampons en glace.

## De la bride, du licol et du mors.

La bride se compose :

D'une têtière, d'un filet, d'un mors et des rênes.

Ses pièces qui composent la bride proprement dite sont :

Le dessus de tête, qui coiffe le cheval ;

Le frontal, qui empêche le dessus de tête de glisser sur la nuque ;

La sous-gorge, qui maintient le dessus de tête et l'empêche de passer par des yeux les oreilles ;

Les montants, auxquels le mors est suspendu ;

Les porte-mors, qui se rapportent aux montants.

Le mors, composé de plusieurs pièces en fer, dont la principale (le canon) appuie sur les barres du cheval et lui transmet l'action des rênes ;

La gournette, qui empêche le mors de basculer et lui assure un point d'appui.

Ses pièces qui composent le licol sont :

Les montants, dont le plus grand forme, dans certains cas, le dessus de tête ;

Le dessus de nez ;

La sous-barbe ;

L'alliance, qui réunit la sous-barbe à la sous-gorge ;

La longe, lorsqu'elle sert de poitrail, est fixée du côté droit de la selle. Son extrémité libre est passée dans l'autre de, placée à gauche de la selle, puis roulée sur une longueur de 0<sup>m</sup>,20 environ.

## Des mors de bride, de filet et de bridon.

Les modèles de mors de bride, dont la multiplicité est considérable, se composent de trois parties principales ; l'embouchure, les branches et la gournette.

L'embouchure se place dans la bouche du cheval et s'étend d'une branche à l'autre ; elle se divise en : canon, liberté de langue et talons.

Les canons agissent sur les barres.

La liberté de langue est une sorte d'arcade qui sert à loger la langue.

Les talons séparent la liberté de langue des canons.

Les branches servent à faire agir l'embouchure et la gournette ; elles se réunissent aux canons par des tenons ménagés aux extrémités des canons rivés sur les branches ; les rivures sont recouvertes chacune d'une bosselle en cuivre.

La gournette se compose de mailles et de maillons en fer ; les mailles agissent sur la barbe du cheval, les

ne doit servir à attacher la gourmette. Au milieu de la gourmette est un 6<sup>e</sup> maillet pour le partage de la fausse gourmette en cuir

## Du mors de bridon.

Le mors de bridon se compose de deux canons, articulés au moyen d'une charnière, nommée file. Ces canons se terminent par deux anneaux à oreilles, qui reçoivent en même temps les montants et les rênes

Les oreilles servent à empêcher les anneaux du mors de pénétrer dans la bouche du cheval, lorsque le cavalier tire plus sur une rêne que sur l'autre.

## Du mors de filet.

Le mors de filet est formé de deux canons, plus minces que ceux du bridon, s'articulant à bridon et terminés par deux anneaux tournants qui, suivant le système de suspension, reçoivent deux montants, clavettes ou chaînettes à T, au moyen desquels le mors se fixe aux montants de la bride ou dans les anneaux carrés du licol

Le licol d'écurie est en cuir hongrois et se compose de : un dessus de tête avec boucle-train ; deux montants ; un dessus de nez ; une sous-gorge ; une alliance ; une sous-barbe ou une seule pièce.

Le modèle de licol d'écurie actuellement en usage, simple et pratique, qui n'est autre que le licol à la fermière, a très avantageusement remplacé les No<sup>ls</sup> 1845 et 1853, qui d'ailleurs assez compliqués, offraient de grands inconvénients. Ils ne tenaient pas à la tête, et le cheval s'en débarrassait très aisément en se frottant la nuque sous la mangeoire ou le râtelier, ce qui était la conséquence du frontal.

## Application de la selle sur le cheval.

### Du contact.

Les nombreux croisements de races ayant eu pour conséquence de varier à l'infini la conformation des chevaux, il en résulte que l'ajustement rationnel du harnachement rencontre en France, plus qu'ailleurs, de nombreuses difficultés.

Puis que nombreuses, ces difficultés ne sont pas insurmontables avec les selles à pommées. Il suffit de faire modifier le rembourrage pour arriver à faire porter les pommées sur toutes les parties du dos du cheval.

Il ne faut point perdre de vue que la colonne vertébrale tend, sous le fardeau, à se soulever plutôt qu'à fléchir ; aussi c'est à tort, dans l'ajustage d'une selle, que quelques uns veulent que l'avant et l'arrière de la selle ne portent qu'imparfaitement, ils porteront bien assez plus tard, quand ils, mais leurs prévisions ne se réalisent pas ; il arrive qu'ils ont diminué les points de contact, que la selle moins solidement ajustée vaillât et provoque les blessures, enfin que le contact de la charge est douloureux pour l'animal, parce qu'il repose sur une base plus rétrécie.

### De l'ajustage de la selle.

Chaque cheval est conduit par un cavalier sur un terrain uni ; il le place d'aplomb, la tête



hante, en évitant qu'il se casse.

Le maître-selleur présente la selle du côté gauche; la passe légèrement sur le cheval; il essaie successivement quelques sellas, afin de juger par comparaison celle qui est la mieux en rapport avec la structure du corps.

La selle doit mettre, autant que possible, le centre de gravité de l'homme en rapport avec celui du cheval; il faut que le siège soit horizontal et ne plonge pas en avant; la hauteur de garrot et celle de rognon doivent être assez élevés au dessus des parties qu'elles protègent.

Les panneaux porteront à peu près également dans toute leur étendue; leur prolongement ne devra jamais se relever qu'à partir de quelques centimètres (5 ou 6) des pointes; il suffit qu'il y ait un peu de jeu dans tout le pourtour des panneaux.

Quand le choix de la selle est définitif, on la repère au nom du cheval.

Des blessures qui, occasionnées par le harnachement, peuvent être en partie guéries par des modifications apportées dans le contact de l'arçon avec le cheval.

Beaucoup de blessures (la majeure partie sans nulle doute) proviennent du placement mal entendu de la selle sur la couverture, qui, dans ce cas, forme des plis ou rebrousse le poil.

Il est indispensable de prendre les précautions suivantes:

- 1° Secouer soigneusement avec soin la couverture avant de seller le cheval;
- 2° La faire sécher chaque fois qu'elle aura été mouillée; ou bien, la plier de façon que le côté le plus sec repose sur le corps du cheval;
- 3° Placer toujours en contact avec les panneaux de la selle les parties déchirées ou raucées modérément;
- 4° Ne jamais plier la couverture en plis plus nombreux à l'avant qu'à l'arrière;
- 5° Soulever la couverture au dessus du garrot et du rognon (la selle étant posée dessus, mais non saignée) en la prenant des deux mains, au milieu de ses deux extrémités; Seul moyen de ne pas lui faire former de plis, comme cela arrive lorsqu'on la soulève à l'avant seulement;
- 6° Sanglez le cheval sans plisser la couverture;
- 7° Sanglez modérément, mais de façon à ce que la selle ne se déplace pas en marchant tant le pied à l'étrier.
- 8° Ne jamais placer le surfaix sur la couverture à l'envers, sans mettre des boudes de chaque côté une petite torche de paille pour empêcher la compression sur l'épine dorsale.

- 19 -

# Historique des différents modèles de selles qui ont été mis successivement en usage dans la cavalerie depuis 1839.

## Selle hongroise modèle 1839.

Cette selle, affectée de préférence à la cavalerie légère, fut introduite en France à la formation des régiments de hussards.

L'arçon est composé de deux arcades, assemblées à des bandes courtes au moyen de deux rainures et de lamieres en cuir; la palette n'a pas d'élévation qu'il a fallu lui donner par suite de la forme de nos porte-manteaux.

Un loup, étroit, peu élevé en cuir de Hongrie, forme la base du siège que le cavalier complète au moyen de certains effets d'habillement qui s'appuient sur les bandes; le tout est recouvert par une schabraque.

Cet arçon n'a pas de ferrure.

Pendant les guerres de l'Empire, la palette fut modifiée et disposée de façon à éloigner le porte-manteau du rognon.

En 1839, un modèle d'arçon rapporté de Prusse, servit de type à certaines modifications; les lames furent gondolées, afin d'emboîter plus exactement le garrot; le point d'attache des étriviers fut reporté en arrière; les arcades prirent plus d'inclinaison; la ferrure fut renforcée mais restée.

Les arçons étaient confectionnés en bois de toute nature et plus particulièrement en orme tortillard.

Des quartiers fixés dans les bords du loup recouvraient les bandes en débordant un peu l'arçon. L'utilité de ces quartiers est difficile à déterminer; ils étaient trop courts pour cacher la boucle de sanglé, et assez longs pour se détacher sous la selle et occasionner des blessures.

Les principaux défauts de l'arçon hongrois sont les suivants:

Il prend un point d'appui trop grand sur les côtes;

Les lames sont dépourvues de liberté de côtes;

Il nécessite un intermédiaire très épais, soit la couverture;

Cet arçon est d'une grande fragilité, par le fait de son mauvais mode de construction.

La couverture, dont on se sert avec la selle hongroise, est de grande dimension, se plie en douze et le plus souvent en seize.

Ce harnachement, y compris la schabraque et la couverture, pèsait 21 kilogr.

La selle et la bride ensemble pesaient 14 kilogr. 800

Cette selle n'existe plus dans les corps.



## Selle modèle 1845.

La selle modèle 1845 est la condensation du principe Rochefort.

Elle a remplacé le modèle précédent.

La selle dite « à la Rochefort » est toute dans son arçon, qui participe de la selle à lames sèches et de la selle à pommoux par la forme particulière de ses bandes, qui peuvent disparaître, au besoin, de toute espèce d'intermédiaires.

L'apparition de cet arçon date de 1832.

La selle modèle 1845 se compose d'un arçon à bandes sèches, établi sur trois pommoux qui se subdivisent en six.

L'arçon de cavalerie de réserve a des bandes allongées au delà du troussé commun et sur ce prolongement s'appuie le porte-manteau; celui de la cavalerie légère et de la cavalerie ligne a une palette destinée à soulever le porte-manteau, par suite les bandes ne dépassent pas le niveau de la palette.

Le siège a pour base un tissu sanglé et une matelas suée.

Les quartiers sont courts.

Les bandes de l'arçon, par leur disposition, peuvent servir dans leur affaiblissement les muscles sur lesquels elles posent.

La bride modèle 1845 a deux montants de chaque côté, un à boucle pour le mors de bride l'autre coudé au filet; une sous-gorge fixée au frontal; une goussinette de dessus de tête.

En enlevant les montants de bride, on a un bidon d'abreuvoir.

Le licol s'attache au dessus de tête de la bride par un crochet et un de

La couture du modèle 1845 forme un carré long et se plie en huit.

De même que la précédente, cette selle n'existe plus dans les corps.

## Selle modèle 1853.

En 1853, on apporte les rectifications suivantes à la selle modèle 1845:

- 1: Addition de dix enclafes, destinés à donner attache, de chaque côté des bandes à trois contre-sanglons de sanglé dont un double;
- 2: Prolongement des arçons de la cavalerie de réserve;
- 3: Changement de la teinte du cuir qui devient fauve;
- 4: Prolongement des quartiers, conséquence de l'adoption du pantalon à basanes, n'ayant qu'une gousse et application à l'arçon de faux-quartiers.
- 5: Substitution de sanglés à six boucles aux sanglés en cuir bifurqués et à une seule boucle.

Ces additions et modifications ayant compliqué et alourdi le harnachement, une commission en 1854, demanda la mise à nouveau en essai d'un système déjà expérimenté en 1852, avec des modifications importantes dans le contact.

- 21 -

## Selle modèle 1854.

L'arçon de la selle modèle 1854 a les parties en bois renviées et entaillées, des porte-étrivières en fer et un siège madelasse.

La forme unique pour toutes les années permet de s'en servir au besoin avec une couverture. Cette selle participe de l'arçon hongrois, par la disposition de ses bandes, et de la selle à harnacheaux, par la possibilité d'isoler une blessure et de déplacer les points de contact selon la nécessité.

Les bandes de la nouvelle selle, étant postiches, prennent le nom de harnacheaux; ces harnacheaux sont en liège, substance à la fois rigide, souple et malléable.

Les avantages de ce harnachement consistent : 1° Dans le siège suffisamment doux mais indéformable et d'ailleurs uniforme qu'il offre au cavalier ; 2° Dans l'impossibilité de reconnaître un cheval par la pression du porte-manteau ; 3° Dans la manière dont la laxité de la charge est assurée et répartie, ce qui la rapproche du centre de gravité, évite les ballottements et dégage la main de bride ; 4° Dans la manière dont le cuir de la selle est préparé ; 5° Enfin, dans la possibilité de se passer de la couverture pour le travail de garnison. La schabraque en peau de mouton recouvrant tout le paquetage fait place à une nouvelle schabraque, composée de deux parties en drap, le couvre-front et le croupelin.

La bride du modèle 1853, corbevue, n'a qu'un montant de chaque côté; le dessus de la tête à deux contre-sanglons reçoit le montant et la sous-gorge.

Le licol à un frontal qui se cache sous celui de la bride.

Un filet à clavette s'engage dans les anneaux carrés du licol et forme bridon d'abreuvoir. En somme, la bride et le licol sont compliqués. La couverture est de moyenne dimension, se plie en quatre et quelquefois en six.

Depuis 1870, cette selle n'existe plus dans les corps.

## Selle modèle 1861.

La selle modèle 1861, dont les données furent fournies par le Général Gudin, dérive du modèle hongrois.

Elle diffère essentiellement du modèle 1854.

L'arçon est à bandes sèches. Les parties en bois ne sont ni renviées ni entaillées. Une monture, pratiquée dans chaque bande, remplace les porte-étrivières en fer.

Le siège, dit à loup, se compose de deux parties principales, confectionnées en cuir de bœuf noir et reliées l'une à l'autre par deux pièces longitudinales. Ce siège est tendu sur l'arçon au moyen de lanières en cuir hongroise, qui permettent de le descendre au degré voulu.

Un coussinet en cuir de vache fauve, double de pièces transversales dont les intervalles, sont forme quartiers. Sur son milieu sont pratiqués des pièces transversales dont les intervalles, sont formés de cordes de boudins attirant la queue du loup. La sangle, en cuir rembourné de crin, forme des bords de boudins attirant la queue du loup. La sangle, en cuir noir, passe dans les quartiers et les fait adhérer aux flancs du cheval; le contre-sanglon entre dans



une forte boucle; cette sangle est attachée à l'arçon par des lanières de cuir.  
Un tapis de feutre et une couverture protègent le dos du cheval du contact de l'arçon.

Les arçons ont trois pointures  
La selle chaque est en drap feutré.

La bride de cuir noire ne comporte que deux montants avec boucles doubles; le T de la chaînette du mors de filet est reçu dans un dé cousu aux montants. Sur le dessus de tête une gourmette et une agrafe donnent attache au licol. Le mors de bride est dit à col de cygne et à bosselles en cuivre.

Il existe dans les approvisionnements des corps, un certain nombre de selles modèles 1861 qui sont appelés à disparaître par voie d'extinction.

### Selle modèle 1870.

La selle du modèle 1870 vient d'Angleterre. Elle est d'un modèle très simple. Cette selle à panneaux va à tous les chevaux.

L'arçon tout en bois de hêtre, est léger; il a fait peu d'usage et a demandé beaucoup de réparations, parce que fait rapidement, on n'y a pas mis les serrures nécessaires.

Les lames, bien espacées, s'appliquent bien au dos du cheval; elles reposent sur des panneaux descendant dans les quartiers comme dans la selle d'officier. Le siège est en cuir fort et serré, fixé par de forts rivets devant et derrière. Il s'affaïssait rapidement. Les quartiers longs sont en cuir jaune, poli et fixé à l'arçon par des vis. La sangle, en cuir jaune, est bifurquée à ses extrémités.

La bride, assez simple, a un licol large et solide; le mors est à col de cygne et le filet à clavette s'engage dans les anneaux crevés du licol.

La couverture en cuir était celle du modèle 1861.

Il n'existe plus, en magasin et dans les corps, qu'un nombre très restreint de selles de ce modèle.

### Selle modèle 1874 primitif.

La selle modèle 1874 diffère des précédentes, particulièrement par la substitution du métal au bois dans la confection des arcades de devant et de derrière, qui sont en tôle d'acier, renforcées par l'adjonction aux bandes, de panneaux garnis de feutre, et par le remplacement du siège à boup, par un siège complètement en cuir lisse et étiré à l'eau.

La nouvelle selle a deux pointures et trois dimensions, selon les années. Le siège est fixé par des rivets devant et derrière. Les quartiers sont en cuir jaune. Les contre-sangles sont attachés à l'arçon par des lanières en cuir longroyé.

Les étrivières passent dans l'encastrement ménagé dans les lames.

La sangle mexicaine est composée de vingt-quatre ficelles, reliées entre elles par trois traverses; elle est bifurquée à ses extrémités.

Les panneaux en cuir de vache, sont garnis à l'intérieur de plusieurs épaisseurs de feutre.

La bride modèle 1874 est à licol pour la cavalerie de réserve et de ligne, et à collier pour la cavalerie légère.

Le mors de bride est à branches droites; les canons sont, ou ornés sans la liberté de langue, ou à liberté de langue et talon

Modifications en 1876. — On remplace la vache des panneaux par du treillis et le faux par du cuir.

### Selle modèle 1884.

L'arçon de cette nouvelle selle diffère de celui de la selle modèle 1874, par une diminution notable dans la largeur des bandes et par le gauche de leur surface bien moins accentuée.

Les arcades sont également métalliques; celle de derrière est essentiellement la même.

L'arcade de devant, en fer forgé, est munie d'un renfort en tôle d'acier; elle est terminée par une palette courbe, ayant pour but de donner plus de fixité sur l'épaule.

Les contre-sangles de sangle sont attachés à des dis en fer montés sur des chapes en tôle.

Une innovation importante est l'établissement d'un faux siège en tissu de sangle, qui a pour but d'empêcher l'affaiblissement du siège et le fait en même temps plus élevé au dessus de l'arçon.

Les panneaux, en bois de cèdre, en vache, avec les dessus en treillis, sont prolongés par des faux panneaux à flancs qui protègent le cheval du contact des boucles. Le faux quartier est supprimé. La sangle est une sangle mexicaine. Les sacoches ont une grande capacité. Ce modèle n'a qu'une pointure.

Les accessoires sont: deux poches à fer; un baudrier porte-sabre; une fourre de sacoches; un étui porte-avoine; un poitrail et une croupière.

### Modifications apportées au harnachement.

Avec la suppression du porte-manteau, du bissac, on apporte en 1886, à la selle modèle 1874, les perfectionnements introduits dans le modèle 1884, et on donne à ce dernier modèle le nom de selle modèle 1874 modifiée. On supprime également la croupière et le fouet de la bride.

### Etude détaillée de la selle modèle 1874 modifiée en 1886.

La selle modèle 1874 modifiée est établie sur un arçon à arcades métalliques placés sur des bandes en bois dont le dessous s'adapte à la conformation générale des chevaux de cavalerie; elle s'ajuste sur le dos du cheval en modifiant légèrement le rembourrage des panneaux selon que le cheval est plus ou moins endellé.

Il existe trois modèles d'arçons:

Un à troussequin ras pour la cavalerie de réserve; deux à troussequin à palette, l'un pour la cavalerie de ligne et l'autre pour la cavalerie légère.

Il n'existe qu'une seule pointure.

Un siège cambre, en cuir fort, double, supporté par un faux siège en tissu de sangle; des

Harnachement 1901. — 4<sup>e</sup> fascicule.



quartiers également en cuir fort et des pommearux mobiles, avec faux quartier en cuir, haudent les bandes et complètent le corps de la selle.

# Description de la selle.

## Arçon.

**Parties en bois.** — Deux bandes en bois de hêtre (fig. 1. 2. 3), sur chacune une mortaise faisant office de porte d'arrière; trois entailles pour loger les pattes des quartiers de la selle; deux autres entailles sur le devant pour loger les chapes de des de courroies de sacsches et de longe-poitrail; et deux trous pour livrer passage aux lanières des contre-sanglons de sangle.

**Parties en métal.** — Une arcade de devant (fig. 4. 5. 6), en tôle d'acier doux de 27 dixièmes de millimètre d'épaisseur, emboutie de manière à former des nervures sur les bords internes et externes; dans chaque nervure est placé un fil d'acier rond, effilé à ses deux extrémités (fig. 7); deux crampons en fil de fer laitonné (fig. 6) sont rivés sur les patins pour recevoir les courroies de sacsches.

Une arcade de derrière (fig. 10. 11. 12 et 13), en tôle d'acier doux de 27 dixièmes de millimètre d'épaisseur, emboutie de manière à former des nervures internes et externes sur tout le pourtour de l'arcade.

Un renfort de palette (fig. 11), en même tôle emboutie pour former nervures, est fixé en son milieu par six rivets; ce renfort s'appuie à son extrémité inférieure sur la nervure de l'arcade et de l'autre sur le petit boudin de la mortaise; trois crampons en fil de fer laitonné (fig. 11 et 12) sont rivés sur le derrière de l'arcade pour recevoir les courroies de charge.

Le trousequin à palette est percé, à son sommet, d'une mortaise pour le passage de la courroie de charge du milieu.

Des trous sont réservés pour le passage des rivets qui fixent le siège de l'arçon et pour river les arcades sur les bandes.

Une bande de collet (fig. 9), en fer fin ou bois placée sur le pommearu; elle maintient la tête du siège à l'aide de six rivets, quatre en fil de fer et les deux du milieu en fil de cuivre. Un dé mobile en fil de fer laitonné est fixé sur cette bande, en son milieu pour recevoir la courroie de pommearu.

Six rivets en cuivre rouge, avec contre-rivets en fer (fig. 10), fixent le siège sur le trousequin.

Quatre dés, en fil de fer laitonné, avec enchâssures en tôle (fig. 14) sont fixés à la partie antérieure du devant des bandes, par huit vis à bois pour maintenir le chapellet et donner passage aux courroies latérales des sacsches.

Deux dés de longe-poitrail, en fil de fer laitonné (fig. 20) sont maintenus dans deux enchâssures en cuir, arrondies à une de leurs extrémités et fixés sur les bandes de l'arçon, par deux vis à bois à tête ronde, à l'emplacement des anciens contre-sanglons de poitrail.

Un dé en fil de fer laitonné, avec enchâssure en tôle (fig. 14) sont fixés à plat sur les pointes d'arçon par quatre vis à bois, pour recevoir la poche à fer et les courroies de fermeture de pommearu.

Un sommier en tôle d'acier à rebord en laiton (fig. 11) est rivé sur la palette, en regard de la mortaise, et remplace le crampon de courroie de charge du milieu qui existe sur le trousequin sans palette.

Un anneau porte-sabre en fil de fer (fig. 20) est engagé dans le trou demi-rond percé à la base

du trousséquin et contre la nervure intérieure du côté monté; cet anneau est ensuite rivé et affleuré à la ligne.

Un anneau porte-carabine, semblable à l'anneau porte-sabre, est placé de la même manière aux arçons de derrière seulement, du côté hors monté.

Douze rivets en fer à tête française (fig. 18) sont destinés à réunir les arcades de devant et de derrière avec les bandes de l'arçon; la tête des rivets est engagée dans le bois et l'autre extrémité est rivée et bouterollée sur les pattes des arcades.

Les pattes des arcades, ainsi que les parties correspondantes des bandes, reçoivent avant leur réunion, une couche de minium destinée à les préserver de l'oxydation du métal.

L'arçon terminé en blanc, reçoit quatre couches de peinture dans toutes les parties; une au minium, deux à l'ocre rouge et une au vernis.

**Parties en cuir.** — Un siège avec renfort (fig. 15), en fort cuir de bœuf fauve, étiré à l'eau; il se compose de deux parties superposées, reliées l'une à l'autre par deux pièces longitudinales et une transversale.

La pièce supérieure, dont la fleur est en dessus, forme le siège proprement dit, et la pièce inférieure, dont la fleur reste également apparente, en forme la doublure.

Le siège est cambre, pour donner une bonne assiette au cavalier; il est fixé à plat sur le trousséquin par des rivets en cuivre et sur le pommeau par la pression de la bande de collet sous laquelle la tête du siège passe. Un jonc d'arêt est cousu en avant de la bande du collet pour empêcher le siège de se dégager.

Pour donner au siège la même nuance des autres cuirs de la selle, il reçoit après avoir été cambre, une couche d'une teinture composée de : 90 parties d'eau, 6 d'extract de bois de camphre, 3 de gomme arabique et 1 de fuschine dissoute dans de l'alcool. Une seconde couche d'une préparation composée de : mi-partie de cuir jaune et mi-partie d'huile de lin fondues ensemble, sert à lui donner le brillant et le fini des autres cuirs.

Un faux-siège en tissu de sanglé est placé sous le siège (fig. 16).

Les bandes de ce tissu, qui ont 0<sup>m</sup>,10 de largeur, sont fortement tendues et fixées d'une part au trousséquin, par les quatre rivets extrêmes du siège et sur l'arcade de devant par quatre rivets en fil de cuivre.

Une cale (fig. 17), formée de deux épais de cuir cousus ensemble et taillés en biseau, est engagée entre le siège et le trousséquin, pour obtenir l'écartement nécessaire et conduire la forme de la cambre. Cette cale est maintenue en place par les six rivets du siège qui la traversent.

**Une garniture de trousséquin.** — Autour de la nervure extérieure du trousséquin est placée une garniture en cuir, arêtée par des points de couture en dessous, et en dessus, par une tige qui relie le derrière du siège avec la garniture.

Un tasseau en cuir, en forme de plan incliné, est collé sur le bas de la palette pour faire effleurer le siège avec la garniture; ce tasseau ainsi que le reste de la palette sont recouverts par une enveloppe en cuir mince, formée de deux parties; elles sont réunies au moyen d'une couture formant jonc sur la nervure, derrière la palette.

**Corps de la selle.** — Deux quartiers de selle. Les quartiers, en cuir de bœuf fauve, sont fixés



sur les bandes, en avant par dix vid en bois, en arrière du côté droit par une vid, du côté gauche par un trou pratiqué dans le quartier pour donner passage à la tête du bouton porte-sabre. (Dans les constructions actuelles le bouton porte-sabre est supprimé et le quartier gauche de la selle est fixé en arrière comme le quartier droit, c'est-à-dire par une vid).

Six petites frattes, cousues sur la partie supérieure des quartiers, sont fixées sur les bandes par dix vid à bois.

Deux faux-quartiers. Les faux-quartiers en cuir fauve, sont cousus, dans toute leur largeur sur la bordure extérieure de chaque panneau.

Deux panneaux. Les panneaux de selle sont mobiles; ils se chaussent à leur extrémité antérieure et de bouclent sur leur prolongement, en arrière du trou de sequin; le dessus est en peau de vache jaune; le dessous en toile couleur cachou; les panneaux sont renforcés avec du cuir, et cette renforture est fixée par 18 points, placés sur 3 rangs en quinconce.

Deux chaussures, en cuir fauve, sont placées au-dessus du panneau pour y rentrer et répartir le cuir qui forme la matelassure.

À droite, le contre-sanglon de fermeture de chaussure sert aussi à maintenir la poche à ferd.

Une poche à ferd. La poche à ferd est en cuir fauve, à soufflet et à recouvrement; elle renferme une petite poche, destinée à contenir les clous à ferrer.

La tête de la poche à ferd est percée d'une mortaise dans laquelle entre le dé mobile qui est fixé sur la pointe de l'arçon, et qui donne passage au contre-sanglon de fermeture de panneau, après qu'il a été engagé dans le passant fixe cousu au sommet de la dite poche.

Le contre-sanglon de fermeture de panneau, une fois fixé à sa boucle, constitue le seul moyen de suspension de la poche à ferd.

Une paire de sacsches. Les sacsches, en vache fauve, garnies de 1<sup>m</sup>/<sub>5</sub> environ d'épaisseur, sont montées sur un chapellet de cuir fort, d'une épaisseur de 4 à 5 millimètres. La chair du cuir est tournée vers l'intérieur des sacsches.

Le chapellet, en deux morceaux, est ceinturé dans sa partie supérieure par deux galbes réunis entre lesquels est pratiquée une mortaise pour le dé mobile de la bande de collet; ce dé reçoit la partie courvois de panneau et fixe le chapellet à l'arçon.

Un dé carré, en fil de fer laitoné est enclavé dans le galbe à la partie antérieure du chapellet.

Sous le chapellet sont cousus des passants en cuir qui livrent passage aux courvois engagés dans les diés et crampons fixés à l'arçon.

Chaque dessus de sacsche est formé de trois pièces; les sacsches sont bordés et piqués.

La sacsche droite contient une gaine formant étui, pour recevoir le pétard de nichinite.

Pour faire sortir le pétard de son étui, une bande de sangle est cousue à l'entrée de l'étui après le soufflet de la sacsche.

Une patte en cuir renforce l'extrémité de cette sangle.

Chaque sacsche est fermée par un recouvrement en vache.

Deux supports sont pratiqués sur chaque recouvrement afin qu'étant cousus, ils forment deux oreillons.

Sous le recouvrement de la sacsche gauche est placée une poche en cuir de vache formant filets.

destinée à contenir quatre traquets enveloppés dans un sacchet.  
 Cinq courroies de pommeau de sacoches, en cuir fauve et boucles en cuivre. Celle du pommeau  
 passe dans le dé mobile fixé sur la bande de collet; les deux courroies du haut passent dans les crampons  
 fixés sur l'arceau de devant, s'engagent ensuite dans les conducteurs en cuir cousus sous le chapelet,  
 puis dans les diés mobiles, et viennent ressortir dans les petits passants pour se boucler sur les sacs-  
 diés; les deux autres courroies viennent se boucler également sur les sacs-diés mobiles du bas et dans les pressés inférieures du chapelet.

Croix courroies de charge de derrière, en cuir fauve et boucles en cuivre; elles s'engagent dans  
 les trois crampons du trousséquin.

Quatre contre-sangle de sangle, en cuir fauve, sont maintenues sur l'arçon par de fortes la-  
 nières en cuir de Hongrie.

Deux étrivières, en cuir fauve; chaque étrivière est percée à son extrémité inférieure de douze  
 trous et garnie à l'autre extrémité, d'une boucle double à barette et à roureau.

L'étrivière se place à l'arçon, en engageant son extrémité inférieure, de bas en haut, dans  
 la mortaise qui lui est destinée dans la bande; elle vient s'appuyer ensuite sur l'entaille pratiquée sur  
 l'arête de la bande et ressort par l'ouverture correspondante du quartier, pour venir s'attacher à la boucle  
 étrivière.

La boucle est ensuite remontée contre l'arçon de manière à être couverte par le siège.

Un boucléteau porte-sabre de 0,38 de longueur, terminé à une de ses extrémités par une boucle  
 double en cuivre, est fixé dans un anneau en fil de fer à fermeture rivée passé dans une mortaise qui se trou-  
 ve à la partie inférieure de l'arceau de derrière; son extrémité libre, munie de trous, est repliée dans un  
 passant cousu à la base de la boucle. Ce boucléteau est fixé à demeure à la selle.

Pour placer le sabre à la selle, on engage l'extrémité libre du boucléteau dans l'anneau du  
 fourreau et on la fixe à la boucle cousue à l'autre extrémité; on engage ensuite la petite bélière, dé-  
 garnie du bouton double, dans un dié en cuivre qui se trouve fixé dans le troussé-trière gauche et on  
 la boutonne au double bouton de l'anneau.

**Modifications en 1889.** — Suppression du portoiril, la longe du licol ontient lieu.

Le baudrier porte-sabre est remplacé par un boucléteau.

Suppression de la poche à ferd gauche, de l'étui porte-avoine, de la hachette-maillet.

Remplacement du sac à distribution par un sac plus rebondant de couleur caïen, destiné à  
 remplacer l'étui porte-avoine et à servir aux distributions.

Adoption d'une sangle en tresse. Cette sangle se compose de six branches indépendantes  
 en tresse grise de cent fils de lin en deux et de cinq ficelles formant âme.

Ces six branches passent dans quatre trous en cuir fauve formant fourreau.

Ces six branches sont réunies 3 par 3; quatre boucles à barette plate se fixent à autant de  
 contre-sangle maintenus sur l'arçon par des lanières en cuir de Hongrie.

La sangle d'officier est en tresse blanche.

La couverture est en laine teinte en bleu foncé pour les régiments de réserve et de ligne et en bleu  
 ciel pour la cavalerie légère.

Elle est curvée, de 1,50 de côté et plié, quand on en fait usage de façon à former quatre épaisseurs.



# Poids des différents modèles.

Selles complètes moins la bride, la sangle et les étriers	De cavalerie de		
	Réserve	Ligne	Légère
Modèle 1854 (sans couverture ni tapis) . . . . .	15 <sup>k</sup>	10 <sup>k</sup> , 700	"
— 1861 (avec tapis) . . . . .	14 <sup>k</sup>	14 <sup>k</sup>	13 <sup>k</sup> , 500
— 1874 (primitif) . . . . .	14 <sup>k</sup> , 500	14 <sup>k</sup>	12 <sup>k</sup> , 400
— 1884 . . . . .	14 <sup>k</sup> , 500	15 <sup>k</sup>	13 <sup>k</sup> , 300
— 1874 (modifié en 1886) . . . . .	14 <sup>k</sup> , 500	14 <sup>k</sup> , 500	13 <sup>k</sup> , 300
— 1874 (modifié en 1889) . . . . .	13 <sup>k</sup> , 200	12 <sup>k</sup> , 700	11 <sup>k</sup> , 100

## Modèle proposé en 1889 par la section technique de cavalerie.

Cette selle est établie sur un arçon à bandes mobiles et à arcades en métal.

La mobilité des bandes a lieu dans le sens de l'inclinaison latérale du dos du cheval et est obtenue par un système à tournillon.

L'idée de l'articulation des bandes a été puisée dans un modèle mis en expérience en Autriche, la selle Wilhimy.

Un arçon de ce genre donnerait de grands avantages à cette innovation; la bande prend elle-même le degré d'inclinaison du dos et peut le suivre dans la gouttière qui s'y forme à la suite de fatigue.

Les bandes ont la forme dite anglaise et ont reçu le même gauchissement et la même incurvation que celles du modèle 1874, modifié.

Cette forme de bandes de dimensions étroites repose uniquement sur les muscles du dos et ne risque pas d'intéresser les côtes dès que l'arrondissement se produit.

Les arcades n'étant percées d'aucun trou, leur solidité est augmentée.

Les mortaises pratiquées dans les bandes réglementaires n'existent pas dans les nouvelles et sont remplacées par des porte-étriers à l'arête interne de la bande.

Avec le nouveau mode d'attache de contre-sangle, on a écarté également les quatre trous percés dans la bande actuellement en service.

Le siège coiffe d'un côté la palette et de l'autre est maintenant fixé par un faux-siège tendue en tissu de sangle, qui est doublé de cuir à la partie entourant l'arcade.

Le siège a été rapproché autant que possible du dos du cheval; s'il se produit un affaiblissement, il peut être relevé par le tendeur donc les courroies à boucles sont placées au dessous de la partie postérieure du siège.

Les panneaux sont recouverts de toile imperméable permettant d'employer en garnison la selle sans couverture et marquant le premier pas vers la suppression de ce dernier effet de harnachement.

La dimension et l'épaisseur des pameaux permettent une adhésion complète entre le cavalier et la monture.

Les contre-sanglons sont mobiles et comprennent de chaque côté un contre-sanglon de rechange.

La sangle est la sangle dite Lebois, adoptée pour le Comité de cavalerie.

Le bouclier porte sabre remplace le baudrier.

La bride ne comporte que peu de modifications: la sont-barbe qui est la partie du licol qui fatigue le plus, est doublée au moyen de la bande de cuir servant à renforcer la morsure dans la bride réglementaire.

La sous-gorge est en cuir plus fort.

Les autres modifications, telles que l'allègement des sacsches, la suppression des poches à feu et du portail, sont les mêmes que celles proposées par le comité.

La selle étudiée, à part les modifications apportées ci-dessus, ne comprend que des accessoires réglementaires adaptés sur un nouvel arçon.

L'allègement est de 3<sup>ks</sup> 700. Mais dans de nouvelles confections cet allègement peut dépasser facilement 4<sup>ks</sup>.

# Harnachement d'officier, arçon.

La selle modèle 1884 est établie sur un arçon composé de deux bandes réunissant deux arcades, l'une de devant, l'autre de derrière, en bois de hêtre, collé, nervé et entaillé. Cet arçon est consolidé par une bande de garrot, une bande de collet, deux bandes longitudinales et une bande de rognon; toutes ces bandes sont en fer.

Il y a deux modèles d'arçon, un à trois queues ras pour la cavalerie de réserve, un à palette pour les dragons et la cavalerie légère.

Des crampons sur l'arcade de derrière reçoivent les courroies de charge.

Des chapés en tôle, munis de dents, servent à fixer les sacsches au moyen de courroies et de longe-portail.

Deux porte-étrivières à ressorts.

Faux-siège. Le faux-siège est formé de deux sangles croisées en chaux et de deux traverses en même sangle, clouées sur l'arçon. Sur ces sangles une matelassure.

Siège. Le siège est en peau de cochon.

Galbe. Le galbe est en cuir fauve garni d'une peau de cochon.

Selle-quartiers. Les quartiers se divisent en grands et en petits quartiers. Sur les quartiers est collée une peau de cochon semblable à celle du siège.

Pameaux. Les pameaux sont en basane doublés en toile.

Sacsches. Les sacsches sont en vache jaune et réunies par un chapellet. Le chapellet est maintenu de chaque côté de la selle par deux courroies de sûreté.

Chaque côté du chapellet est percé de mortaises, chacun correspondant soit à un crampon soit à un dé.



Courroies. Huit courroies: trois pour le manseau, quatre pour les sacoches et une course de pommeau.

Contre sanglard de sanglé. Au nombre de deux, trois de chaque côté.  
Sanglé. En traite blanche.

Striviéat. En cuir jaune, garnies d'une boucle à barrette.

Striad. Simblaité à cause de la louppe  
Un bouclet pour porte-sabre.

Un étui porte-avoine.

Un bidon ou un sac de campagne.

Tapis. En feutre de la couleur du fond de l'habit.

Un galon, en fil rouge pour les cuirassiers, en poil de chevre garantie pour les autres armes y compris les médecins et vétérinaires, est appliqué sur le tapis. Les officiers supérieurs ont un galon de moindre dimension.

Couverture. Comme celle de la troupe; doit être caché par le tapis.

Bride. Conforme à celle de la troupe.

Mord. Conforme à celui de la troupe.

Paquetage de parade: Selle, bride, tapis, manseau.

Paquetage de route et de campagne: Selle, bride, étui porte-avoine, en avant et contre les sacoches, contiennent l'avoine dans des mulettes-mangées. Le manseau, la couverture, le tapis et le bidon.

## Inspection du harnachement.

Dans les revues du harnachement, les officiers doivent porter leur attention sur:

- 1° L'arçon;
- 2° Le corps de la selle;
- 3° La bride;
- 4° Le livot;
- 5° La longe;
- 6° Les courroies;
- 7° La couverture.

## Degradations - Réparations.

Arcade de devant.	Peut se fendiller à la partie supérieure et en s'élargissant compromettre la solidité de l'assemblage de l'arçon ainsi que la sécurité du cavalier et du cheval (à remplacer ainsi que la bande de collet).
Arçon	Croustiquin Palotte
	Redresser la palette faussée et affaiblie par suite d'un choc. S'il y a cassure dans la partie supérieure, remplacer la pièce. S'assurer que l'anneau porte-sabre est bien mis. Réparer ou remplacer la palette.

	Bandes en bois	Mettre des pièces en bois. Changer la bande en bois.
	Siège	Mettre des pièces de recharge
	Tanneaux.	Recoudre les faux-quartiers. Réparer la bordure. Mettre des pièces à la toile. Changer les toiles.
	Contre-Sanglons.	S'assurer qu'ils sont bien fixés. Voir si l'auillon de la boucle de sanglon n° 2 pas déchiré les trous. Changer les contre-sanglons
	Etrivières	Recoudre les étrivières. S'il y a déchirure dans les trous, les changer
Cordes de selle	Sangle	Réparer les cordes. Réparer ou renforcer les sertissures. Changer les chapeaux usés. Voir si le rouleau est en bon état.
	Poche à fer.	Réparer le soufflet. Réparer ou remplacer le dessus. S'assurer que les coutures sont solides.
	Sacoche	Mettre des pièces ou changer. Reborder et recoudre
	Étui à pistard.	Le maintenir ferme par un mandrin en bois afin de pouvoir toujours engager le pistard. S'assurer que la sangle de l'étui est bien cousue.
	Felet à cartouches	à recoudre.
	Dessus de tête	S'assurer que le dessus de tête est en bon état.
Bride	Morbants	Voir les porte-mors, à changer ou à recoudre.
	Frontal	à recoudre.
	Sous-gorge	à recoudre ou à remplacer
	Rônes	à recoudre ou à changer les porte-mors usés. Changer les rônes détachés.
Collier	Collier	à recoudre, réparer et fixer la patte boutonnrière
Licols	Licols	à recoudre, le grand morbant se déchire à la partie bouclante; à réparer ou remplacer l'attache; le sous-barbe et la sous-gorge s'usent rapidement; à réparer ou à remplacer



Longe	Longe.	Changer le porte-longe défilé; renchâsser la longe. Une entree à une longe.
Courroies	Courrois	À recoudre ou à remplacer. Remplacer les courroies. - Anillons
Couverture	Couverture	À réparer ou à conserver toujours souple; à foulonner. Demande un entretien constant.

## Entretien de propreté du harnachement.

Les règlements en vigueur font connaître les prescriptions générales à suivre, en ce qui concerne les soins journaliers et hebdomadaires à donner au harnachement, l'ajustage, le graissage, ainsi que le placement des effets dans les selleries.

Indépendamment des prescriptions contenues dans les documents précités, voici un moyen rationnel qui pourrait être mis en pratique, la conservation du harnachement dépendant en grande partie du moyen qu'on emploie pour le mettre en état de propreté.

Chaque fois que le harnachement aura servi, les cavaliers devront démonter les pièces suivantes :

Pour la bride : les montants, les rênes, le mors de bride et de filet.

Pour la selle : les étriers, les étriers, la sangle, les courroies de charge.

Chacune de ces pièces en cuir sera soumise au frottement d'une éponge plus ou moins imbibée d'eau selon la couche de boue, de crasse ou de poussière à enlever.

Il en sera de même pour le bas des quartiers.

Le cuir une fois nettoyé, on le frotte avec une pommade dont la composition est indiquée ci-après; au bout de quelques heures, bien essuyer avec un chiffon de laine et mettre le cuir dans un endroit frais. Répéter cette opération tous les huit ou quinze jours.

## Graisse pour l'entretien du harnachement.

Cette graisse est composée de moitié suif de mouton pur et de moitié huile de pied de bœuf de bonne qualité, le tout fondu ensemble.

Ce mélange constitue une pommade onctueuse qui nourrit et entretient bien le cuir, sans altérer la nuance qui, après le graissage, n'est que légèrement un peu plus foncée.

# Description sommaire des harnachements étrangers.

## Allemagne en 1884.

(est coisité par au musée de Paris-musée)

Croix selles sont en usage dans l'armée allemande

La selle allemande pour les cuirassiers prussiens, la selle hongroise pour les autres armées, la selle danoise (modèle 1864) pour les Bavarois

Sauf pour les cuirassiers et les Bavarois, le paquetage s'exécute généralement de la manière suivante :

Dans le sac à distribution, l'avoine, les deux mallettes-manguées, le pain ou le biscuit.

Il est placé sur la selle, les deux cartouches balonnées, la partie médiane très amincie.

Une poche à fers, avec un fer de devant, un de derrière et 16 clous.

Dans la poche droite du coussin de siège, un caleçon ; dans celle de gauche, une chemise. Contre la poche droite, l'étui à carabine ; contre la poche gauche, la hache et son étui. Le paquetage des sacs varie suivant les régiments.

Dans la cavalerie du 15<sup>e</sup> corps, la sacoche contient une paire de bas ou de bandes pour les pieds, une paire de demi-semelles, le repas du matin, deux bûches à contours, Sacoche droite : effets de propreté et de pansement, une cuiller, un livre de cantiques, un livret de soldat, un fer de devant et un de derrière avec 16 clous, la pipe et le tabac.

S'il y a lieu, on fixe à une sacoche le moulin à café, les prisonniers leurs outils. La corde à fourrage est fixée à la poche à fers, le bonnet dans une poche de la schabraque. La couverture est pliée en deux ou en usage.

Sur le siège, on dispose le pantalon d'arrière, puis le coussin de siège. En arrière des sacs, la veste de toile ; la schabraque, maintenue par le surfaix, recouvre la selle et les sacs. La manivelle à la palette de droite, la poche à fers (ou à outils de ferage) à la palette de gauche, le manteau derrière la selle.

Le sac à distributions est attaché en avant du manteau. Pour les cuirassiers la schabraque ne recouvre ni la selle ni les sacs munies de couvre-sacs. Pas de coussin de siège. Dans la sacoche droite, le revolver, une chemise, un caleçon, une partie des effets de propreté et de pansement, livre de cantiques, livret de soldat et gants. La sacoche gauche reçoit : une paire de demi-bottes, une partie des effets de propreté et de pansement, 2 fers et 16 clous.

La veste de toile est fixée au sac à distributions. La charge du cheval est pour le husard de 117 kil,

dragon 120 kil., Cuirassier 146 kil.

Les Bavarois font le même paquetage.

## Angleterre.

(Existe au musée de l'armement)

Selle. — La selle de la cavalerie anglaise est établie sur un arçon à arcades métalliques fixées par des rivets en fer sur des bandes de bois.

Le dessous des bandes s'adapte à la conformation des chevaux de cavalerie, et cette selle s'ajuste sur le dos du cheval, avec un tapis de feutre et une couverture.

Capot. — Le capot renforcé de cuir avec échancrure est fixé à l'arçon par deux courroies formant boucleaux.

Couverture. — La couverture est en laine couleur charbon foncé ; elle se plie en deux et est rivée pour ne pas se déformer.



le tapis de feutre.

**Bandes.** — Le prolongement des bandes est garni aux extrémités de chausson en cuir cousues pour garnir les pointes de l'arçon.

Les bandes en bois sont percées de 2 mortaises donnant pas sage et point d'appui aux étrivières.

Deux charnières avec vis enclapés sur le devant des bandes donnent passage aux courroies de sacoches.

**Arcades.** — Les arcades en fer de devant et de derrière sont percées de mortaises pour l'arrimage des axes de bois, ainsi que pour la fixation du siège.

**Siège.** — Un siège en bois, en cuir fort, cousu à un trou de squin, se relie par des courroies aux deux extrémités, et permet l'adhérence du siège sur les arcades, ainsi que le relèvement de cette partie lorsqu'il s'affaissement se produit.

Un tissu de sanglé relie au milieu de l'arçon les deux bandes et sert à maintenir le tapis de feutre.

**Faux-quartiers.** — Deux faux-quartiers en cuir garantissent le cheval du contact des boucles de sanglé.

**Quartiers.** — Deux quartiers en cuir fort sont fixés aux bandes au moyen de vis.

**Contre-sanglons.** — Quatre contre-sanglons mobiles s'enchâssent dans deux crampons en fer, rivés dans le prolongement des bandes.

**Sangle.** — Une sangle en cuir formant fourche à l'indus et des enclapures; cette sangle est pourvue de quatre boucles, il y a en outre deux passants en cuir pour le passage du surfaix.

**Surfaix.** — Un surfaix en cuir maintient la selle sur le dos du cheval et peut, par l'adjonction d'un croissant mobile, servir de surfaix d'écurie.

**Poitrail.** — Un poitrail avec culeron et contre-sanglon, empêche la selle de glisser en arrière.

**Etrivières.** — Deux étrivières avec passants en cuir.

**Etriers.** — Deux étriers en fer.

**Croisier.** — Une croisière à fourche et contre-sanglon, s'ajustant au trou de squin; elle est garnie d'un culeron non en bois.

**Poche à fers.** — Une poche à fer à recouvrement munie d'une petite poche à charbon; elle se fixe dans l'axe de derrière, côté opposé, au moyen d'une courroie traversant la poche à fers en maintenant la fermeture.

**Baudrier porte-sabre.** — Un baudrier porte-sabre en cuir ajouté à la selle par la courroie de poche à fers, sert de porte en outre le cuir-pied. Le baudrier est maintenu par une autre courroie aux contre-sanglons de la selle.

**Sacoches.** — Deux sacoches en vache jaune grainée sont montées sur deux dessous en cuir fort, et recouverts à leur partie supérieure par une bande de cuir. Les sacoches sont à soufflets et recouvrements; la fermeture est faite par des boutons-voies. Quatre passants sont cousus sous les dessous de sacoches pour le passage des courroies de paquetage. Une courroie ne pourvue complète, en le maintenant, l'arrimage de la partie supérieure.

**Courroies.** — Deux courroies, à double chape, garnies de boucles servent à l'adjonction d'un autre croissant pour le paquetage.

**Étui-carabine.** — Un étui de carabine en cuir fort s'adapte à la selle, côté hors monté, au moyen d'une courroie passée dans l'arcade de derrière. Un feutre en cuir fort, cousu et rivé, garni d'un passant à son extrémité et d'une courroie permet l'ajustage à la selle.

**Courroies.** — Trois courroies de charge de derrière en cuir jaune.

**Bride.** — La bride est cousue au mors et elle se maintient sur le licol au moyen des passants à boutons de frontal de ce dernier. Les rênes sont cousues au mors.

**Mors.** — Le mors est à col de cygne, avec bossettes et gouvernette.

**Licol.** — Le licol est à boucles, grand montant et petit, sous-gorge, mors-croûle, alliance et sous-barbe double.

Il est pourvu de petits bouclonnos à ses mordants pour recevoir les *poignées* du filot.

**Filet.** - Le mors de filot est à bride et à chaîne. Les rênes du filot sont garnies de bouclots et porte-rènes.

**Longe.** - Une longe en tilsu cotonneuse corde s'attache à l'attelage du licol.

**Paquetage.** - La sacoche côté montoir contient : 1 chemise, 1 caleçon, 1 paire de chaussettes, 1 brosse à cheval, 1 bavoir de coton. La sacoche côté hors montoir contient : 1 houste complète, 1 brosse à habits, 1 serviette, 1 pinceau, 1 morceau de savon, 1 boîte à ongles, 3 bandes flanelles, 1 coussinet de surface.

Le pelain de montoir roulé sur le trousequin de la selle contient : 1 sac à distribution, 1 toile casot chaussettes, 1 caleçon, 1 calotte.

Le manteau roulé sur le devant de la selle contient : la musette et la ceinture.

Le paquetage est complète par un triquet en bois de hêtre, garnie d'une lanière en cuir blanc, et par une corde attachée en charne gondronnée, garnie aux extrémités d'une olive et d'un arnesse, une gonnelle en fer blanc est fixée sur deux courroies à l'arcade de derrière du côté hors montoir.

Un bidon en lin blanc un aillé et recouvert d'une étoffe de laine, est porté en sautoir par le cavalier.

**Poids.** - La selle nue pèse . . . . . 5<sup>h</sup> 6<sup>00</sup>

La selle, avec accessoires, cuir, tapis et courroies . . . . . 15<sup>h</sup> -

Poids avec licol, mors et longe . . . . . 3<sup>h</sup> -

Poids complet de la selle paquetée comprenant tous les effets avec bords, triquet, corde et bidon 33<sup>h</sup> -

## Autriche.

(Existe au musée de l'Argonnerie).

Le harnachement est le même pour toute la cavalerie. La carabine est portée à la giberdière, maintenue par une courroie de ceinture. Le revolver en bandoulière. Deux cartouchières au ceinturon. Le sabre au ceinturon par deux lanières. Les cavaliers ont deux sacs sur le devant de la selle, contenant les effets de panache, le linge et la chaussure.

Le harnachement consiste dans une selle hongroise, système Hocsi-Horsing, la bride allemande, la courroie en laine blanche, un bidon, une poche à fer, un sac à avoine, un sac à fourrage. Les vivres et le pain sont placés dans le sac à avoine.

Tous les cuir sont noirs, sauf celui de la selle. Le manteau est placé sur le trousequin.

**Arçon.** - L'arçon se compose de quatre parties, dont deux bandes en bois de hêtre et deux arcades en toile d'acier. L'arceau de devant et l'arceau de derrière, formant trousequin à palette, sont assemblés aux bandes par des rivets en fer.

Les bandes sont d'une seule pièce, et il est pratique, sur le bord de l'arête supérieure de chacune, des trous devant passage aux lanières du siège à loup. Près le centre des trous existent également pour l'attache de la sangle en cuir et des contre-sangles.

Entre les trous de sangle et l'arceau de devant, des montants à bidons sont disposés pour recevoir des étriviers.

**Siège.** - Un siège droit, en cuir parcheminé formant loup, se trouve arrêté au trousequin et à l'arceau de devant, par deux bords en fer, avec tiges boulonnées et lacées aux bandes par des lanières. Des montants existent dans la palette pour le passage des courroies du manteau. Quatre des lanières de cuir finies à l'arçon servent au passage des courroies.

**Pannaux.** - Les pannaux sont formés d'une lame de feutre très épais, dont les extrémités sont garnies de



plaque en cuir jaune; les pointes de l'arçon se chauffent dans les dites plaques, et des contre-sanglons avec chapelet et boucles, adossés et sont la fermeture.

Sangle. — Une sangle en cuir noir, avec contre-sanglons est fixée à la selle au moyen de lanières en cuir.

Coud'sinet. — Un siège de selle, pourvant coud'sinet, avec boudins rembourrés dans la longueur du siège, se trouve adossé aux deux quartiers par une couture, qui dissimule un jonc en cuir; la partie supérieure de ces deux quartiers est également garnie de deux boudins, ce qui donne un complément d'assise au corps de selle.

Quartiers. — Les deux quartiers sont pourvus de genouillères en cuir postérieurement rembourrés. Deux mortaises sont disposées sur les quartiers pour le passage des étrivières. Le coud'sinet avec quartiers s'ajuste sur l'arçon par une bride en cuir, le maintenant au trousequin et par une mortaise s'engageant dans un de ses le panneau.

Etrivières. — Les étrivières sont en cuir noir.

Etriers. — Les étriers sont en fer étamé.

Poche à fusil. — Une poche à fusil à soufflet se fixe à l'arcade de derrière par une courroie et, par une autre, aux contre-sanglons de sangle.

Sacoches. — Une paire de sacoches en vache jaune et garnie de recouvrements supposito, sur le dos de sacoches du côté montoir, une poche double en cuir fort, pour mettre les cartouches. Des courroies sont fixées sur les sacoches pour l'arrimage des effets.

Hachette. — La hachette est maintenue par une gaine aux sacoches.

Piquet. — Le piquet de campement s'y ajuste également par une courroie.

Surfaix. — Un surfaix en cuir noir maintient le coud'sinet.

Portail. — Un portail en cuir noir, avec collier se fixe à la selle par deux contre-sanglons.

Paquetage. — Les courroies de manteau sont à double enclapement et bouclées.

Dans la sacoches côté montoir, on place la chaîne d'attache, la calotte, la brosse à cheval, l'étrille, une mallette et deux canifs en toile. Dans la sacoches hors montoir: deux chemises, deux caleçons et deux canifs en toile.

Dans le paquetage, le manteau se place, roulé, sur la palette et la garnelle individuelle est engagée dans la courroie du milieu; le sac à distribution et la corde à fourrage sont roulés sous le manteau et placés sur la palette. La marmite enveloppée dans un étui en toile, se fixe par une courroie du côté hors montoir à l'arcade de derrière.

Le paquetage est complété par une entrave en corde et un sceau en toile arrimée sur les sacoches.

Couverture. — La couverture est en laine blanche; sa dimension est de 1<sup>m</sup> 50 sur 2<sup>m</sup> 50.

Bride. — La bride est en cuir noir avec la bouclerie en fer étamé; elle est formée de deux étrivières, quatre montants, une sous-gorge et deux paires de rênes.

Mors. — Le mors de bride, dont les branches forment le col de cygne, est en fer étamé ainsi que la garniture. Le mors de filet, à une branche, est également en fer étamé.

Licols. — Le licol et la longe en cuir noir. Une drupe avec contre-sanglons, maintient la bride sur le licol.

La selle nue piede . . . . .	15 <sup>h</sup>
La bride, avec longe et licol, piede . . . . .	2 <sup>h</sup> "
La selle complète, paquetée, comprenant tous les effets avec manteau, piquet, hachette, couverture, etc., piede . . . . .	2 <sup>h</sup> "
	33 <sup>h</sup> 500

# Belgique.

(N<sup>o</sup> 2 existait la fois au musée de l'armement).

La selle Lourd, actuellement en usage, serait remplacée prochainement.  
Deux modèles nouveaux sont proposés; l'un par le général Courtin, l'autre par une commis-

sion spéciale.

La selle Lourd, française, pièce . . . . .	28 <sup>h</sup> 500
Celle du général Courtin . . . . .	19, 500
Et celle proposée par la commission . . . . .	24, 200

# Italie.

Existe au musée de l'armement).

L'arçon est en bois de hêtre, il se compose de quatre parties: 1<sup>o</sup> l'arcade de devant; 2<sup>o</sup> l'arcade de derrière ou trou de sequin; 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> deux bandes en lambris.

Les arcades sont assemblées aux bandes par des rainures et collées dans le fond inversé du fil du bois.

Des lanières assujettissent et complètent ce mode d'attache par dessus l'assemblage.

Une tige en fer traverse l'arcade de devant, pour maintenir l'arcement et augmenter la solidité

idem pour le trou de sequin.

Un loup en cuir jaune double, formant siège, se trouve fixé par une plaque en fer à l'arcade de devant, et à l'autre extrémité par une mortaise percée dans le dit loup, et qui s'enchâpe dans la palette

Les côtés du loup sont liés aux bandes par des lanières en cuir blanc.

Six contre-sangle de sanglé sont maintenus aux bandes par des lanières.

Une sangle en ficelle, divisée aux extrémités par trois fourches auxquelles sont enchaînés des boucles

Deux porte-étrivières en fer sont fixés aux bandes par deux chapes en cuir et des lanières

Deux panneaux en cuir jaune, doublés en molleton et rembourrés, sont maintenus aux bandes, par des chausseries, et deux courroies de fermeture

Le coussinet est en mouton double de tréfilé et rembourré dans différentes parties en forme de bouclins; il sert de garniture à la selle, et il contient sur le devant et sous la doublure, une poche à deux ouvertures, dans laquelle on engage une chemise de rechange lorsque l'on fait le paquetage de campagne.

Un tricot de laine et un sac à distribution sont en outre placés entre l'arcade de devant et le coussinet.

Le manteau roulé est placé sur le pommeau de la selle et est maintenu par trois courroies.

Deux étrivières en cuir noir.

Une étrivière en fer.

Une courroie de palette pour maintenir la gamelle individuelle

Cette gamelle se trouve également enchaînée dans une courroie avec une patte qui s'engage dans la palette

Une couverture de laine blanche.

Un étrier de carabine, se fixant à l'arçon, côté hors montoir par une courroie, traverse le bidon lors-

que ce dernier est attaché à la selle.



Un bidon en peau de chèvre, double, en tresses, dans lequel se trouve vide six quatre poches pouvant contenir les différents effets du cavalier; ce bidon se place sur la palette et se trouve maintenant aux Français par ses courroies.

La poche supérieure du bidon, côté montari, contient: deux sacs de toile servant de mouchoirs.

Dans la poche inférieure: 1 moustelle, 1 bonnet de police à visière, 1 pantalon de toile, 1 corde à fourrage, 1 frontal de parade, 2 courroies de parade.

La poche supérieure, côté hors montari contient: 1 livret individuel, 1 cuiller, un quart infanterie, 1 tresse garnie.

Dans la poche inférieure: 1 moustelle de bandage, 1 éponge, 1 brosse, 1 tresse, 1 foulard (coste à Hales), 1 brosse à habits, 1 boîte à grand se, 1 tablier de bandage.

La bride est en cuir noir avec montants grand et petit, les extrémités sont garnies de peau morte. La bride se fixe sur le dessus de tête du licol, aux passés du frontal.

Deux paires de rênes en cuir noir.

Un mors à col de cygne.

Le licol est en cuir noir avec montants, frontal, muserolle, alliance, sous gorge et sous-bauches.

Un mors de filet à clavette, les queues s'engagent dans les aîes de la muserolle, et s'y maintiennent.

Une longe en cuir blanc garnie de deux boucles dont une vient se boucler à l'anneau du licol.

Poids: —

La selle nue vide . . . . .	9 <sup>k</sup> 00
La bride, licol, longe . . . . .	2 <sup>k</sup> 500
La selle traquée avec bride et accessoires . . . . .	27 <sup>k</sup> 500

# Russie.

(Existe au musée de l'argenterie).

(Rapport sur l'état entre le harnachement d'officier et celui de la troupe).

Les deux harnachements russes, l'un d'officier et l'autre de troupe, envoyés à l'École spéciale de cavalerie en 1809, sont de modèle déjà anciens, dont on ne peut préciser la date d'adoption, et auxquels diverses modifications ont été récemment apportées.

Ces deux harnachements, bien que différents par la forme des pièces, quelques dimensions de structure des selles, présentent néanmoins, entre eux une grande analogie. Tous deux sont pourvus du même nombre de sacoches et de tapis en feutre et ont aussi le même modèle de sangle et de bride-licol.

La selle d'officier a un peu l'aspect de la selle d'officier de la cavalerie légère française avec cette différence, toutefois, qu'elle comporte deux petites palottes, presque horizontales et que les quartiers et faux-quartiers sont munis d'avancés. Ces avancés, superposés les uns sur les autres, au nombre de deux de chaque côté, servent d'appui aux genoux du cavalier; disposition peu heureuse, soit dit en passant, une telle superposition d'avancés doit avoir l'inconvénient d'obliger le cavalier à déployer des efforts considérables pour entretenir contact avec son cheval.

La selle de troupe, au lieu d'être simple comme structure n'est pas quadrée dans son ensemble.

Les arçades de devant et de derrière présentent la même forme et les mêmes dimensions; ces arçades se réunissent tout le long de leur queue, pour former un seul et même arc. De plus cette queue elle-même, indépendante de la selle et terminée en pointe, doit donner une très-mauvaise assiette au cavalier.

Les bandes des deux arçons très-longues et fortement incurvées ne doivent pas donner suffisamment

de points de contact avec la partie charnue du cheval, et le frotte dont elles sont recouvertes ne permet pas de les ajuster d'après la conformation de chaque animal comme on peut le faire avec des pommées en cuir. Aussi la charge du cavalier ne portant que sur un très petit nombre de points de contact rapidement glisse le cheval.

Le tapis de bois garde dimension et fort épais, ne laissant à l'air aucune liberté de circulation sur la colonne vertébrale du cheval, doit échouer cette partie et occasionner des blessures.

La partie arrière du tapis de troupe, fendue jusqu'à la hauteur du troussassin, semble meup construite que la même partie du tapis d'officier, qui, en se jus jusqu'au bout, peut aussi rogner le cheval.

Le mors de bride des deux harnachements paraît assez judicieux et en même temps peu compliqué. Le mors de bride se fixe aux montants par un crochet, qui est formé par la partie supérieure des branches du mors et vient s'engager dans l'anneau par lequel se termine chacun de ses montants.

Les montants de la bride donnant passage à la muscrolle, on peut donc en détacher le mors de bride d'un côté en faisant jouer la clavette du mors de filet, débrider les chevaux, les faire manger en les attachant par le licol ainsi formé.

Malgré leur aspect volumineux ces deux harnachements sont dans les limites d'un poids très raisonnable : quant aux cuir, ils doivent être assez élevés, les travaux de sellerie paraissant relativement compliqués ; on ne possède aucun renseignement sur le parquillage de ce harnachement.

Ci-après, une description sommaire des différentes parties composant ces deux harnachements.

**Harnachement de troupe.** — L'arçon se compose de deux bandes en bois de hêtre, venues et de deux arcades en fer creux de 22 millimètres de diamètre extérieure, les extrémités des arcades formant pattes, sont fixées sur les bandes, chacune par trois rivets, deux crampons, fixés au contraire sur la face extérieure de chaque arcade, servent au passage des courroies de manteau et à l'attache des lanières de tapis.

Sur les bords supérieurs de chaque bande et près des arçons, des trous sont pratiqués pour le passage des lanières de la bande de cuir parcheminé formant loup et à l'attache des contre-langlons de sangl.

En outre, une mortaise à biseau est disposée pour recevoir l'étrivière.

Quatre des lanières, fixées, un à chaque extrémité des bandes d'arçon par des lanières servent au passage des autres courroies de manteau et de pélerine.

**Siège.** — Un siège étroit en cuir parcheminé, formant loup, est enchaîné à ses extrémités sur les arcades où il est maintenue par des lanières en cuir de Hongrie, et liée aux bandes d'arçon également par des lanières.

Deux coussinets en cuir, garnis de bourre, placés de chaque côté du siège à loup, sont maintenus sur des lanières et donnent ainsi un complément d'assise au cavalier.

Une coiffe en fort cuir à l'eau, cambée, formant siège, emboîte les arcades de devant et de derrière et prend appui sur le loup et les coussinets ; il est simplement maintenue sur le devant par deux lanières, attachées au bas des branches de l'arcade, et derrière par la plaque en cuir réunie à la coiffe par une couture, qui est engagée dans le crampon de l'arcade de derrière et maintenue sur la courroie du manteau.

**Pannecaux.** — Les pannecaux sont formés chacun de deux lames de fûterie, réunies par une couture faite à 5 millimètres du bord, dont l'extrémité de devant est garnie de deux plaques en cuir jaune, le



**Portail.** — Un portail et une martingale. Cette dernière est pourvue d'une passe dans laquelle est engagée la branche de devant de la sangle. Le portail est fixé à la selle par les deux courroies dérivées plus haut.

**Sacoches.** — Les sacoches en cuir de bœuf fauve sont réunies par un chapelet; elles sont maintenues en leur milieu, sur la selle, chacune par la courroie double, qui passe dans les rampeaux en cuir de l'arçon.

Les sacoches de derrière en cuir de vache fauve, montées sur semelles formant chaque lot, sont réunies par une courroie; elles sont maintenues de chaque côté de la selle par une petite languette en cuir, conducteur le bord extérieur du chapelet, qui est engagé dans les crampons en cuir des pointes d'arçon et deux couvercles, dont un passant dans les crampons de languette et l'autre dans deux passes conduites sur le tapis. Les courroies de palette de troubequin, de chapelet, de sacoches de devant, et celles doubles de sacoches, servent à maintenir le paquetage sur la selle.

**Étrivières.** — Les étrivières sont en cuir de bœuf fauve, garnies chacune d'une boucle à barrette en fer poli, et d'un passant coulant, pour servir les deux cuirs de l'étrivière près de l'œil de l'étrier.

**Étriers.** — Les étriers sont en fer poli; les semelles pleines et les branches rondes.

Une sangle à deux branches en cuir de Hongrie spécial, sont pourvues à leurs extrémités, chacune de deux boucles à traversées épaissies. L'écartement des deux branches est obtenu sous le ventre du cheval par une traversée en même cuir aux extrémités de laquelle sont formées deux chapelets devant passage aux branches formant sangle.

**Bride.** — La bride formant licol est en cuir fauve, avec bouclerie en cuivre brun; elle est composée de trois litières, dont deux formant montants et l'autre sous-gorge, laquelle est réunie à la sous-barbe par une alliance en même cuir; la muserolle est engagée dans une passe formée sur le dessus de nez. La face extérieure de cette passe est recouverte d'une garniture en cuir fixée au milieu par un rivet à forte tête ronde en cuivre. Trois mêmes rivets garnissent le frontal sur le devant et deux rondelles embouties, en cuivre, sont fixées en leur milieu par un rivet sur la passe des montants.

**Longe de licol.** — La longe de licol, en cuir spécial, se fixe à l'anneau du bout de l'alliance du licol, au moyen de son bouclier.

**Poids:** La selle munie de ses accessoires et étriers près

La bride-licol avec la longe près

12, 900

1, 800